



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 26 OCTOBRE 1999

www.lesoleil.com

Le Québec bon premier pour les cigarettes les moins chères en Amérique du Nord

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Les cigarettes les moins dispendieuses en Amérique du Nord sont québécoises et ontariennes. Cela menace à la fois la santé des citoyens

et les finances des gouvernements. C'est ce qu'affirme un regroupement d'organismes dans le secteur de la santé, lors de points de presse à Montréal et Ottawa. Leurs porte-parole ont relancé les pressions en faveur d'une hausse importante des taxes

sur ce produit, alors que les ministres québécois continuent de plaider en faveur d'un relèvement modeste afin de ne pas ressusciter, ont-ils fait savoir, la contrebande du tabac.

Selon le front commun, réunissant notamment la Coalition québécoise

pour le contrôle du tabac et la Société canadienne du cancer, le gel des taxes ici s'est combiné à un bond dans les prix aux États-Unis. « Le Québec et l'Ontario ont maintenant les cigarettes les moins chères en Amérique du Nord », a dénoncé Francis Thompson,

de l'Association pour les droits des non-fumeurs.

En fait, les « accros » québécois et ontariens de la nicotine paieraient leur paquet de cigarettes moins cher que

Voir PREMIER en A 2 ►

GALA AU CENTRE MOLSON



On a présenté hier à l'ancien joueur du Canadien son célèbre chandail portant le numéro 9, dûment encadré.

Le « Rocket » immortalisé

La vie de Maurice Richard portée à l'écran

FRANÇOIS GAGNON
Le Soleil

MONTREAL — Si vous êtes âgé de 45 ans ou moins, vous ne l'avez jamais vu jouer. Vous ne l'avez jamais vu, armé de ses yeux menaçants, filer en droite ligne vers les filets des Bruins de Boston, des Rangers de New York, des Maple Leafs de Toronto, des Red Wings de Detroit ou des Blackhawks de Chicago. Vous ne l'avez jamais vu marquer l'un ou l'autre de ses 544 buts, se battre à la vie à la mort pour protéger son territoire sur la patinoire ou soulever huit fois la coupe Stanley.

Si vous êtes âgé de 45 ans ou moins, vous ne l'avez jamais vu jouer, mais dès que vous entendez le nom Maurice Richard, l'image du « Rocket » vous saute au visage.

Cette légende transmise jusqu'à hier de père en fils, de grand-père en petit-fils, est sauvée. Elle sera perpétuée par la série *Maurice Richard: histoire d'un Canadien*, qui sera portée à l'écran les 14 et 21 novembre prochain, dans le cadre des Beaux Dimanches à la SRC.

Afin de faire honneur à la légende qu'il est encore aujourd'hui à l'âge de 78 ans, 39 ans après sa retraite, le Tout Montréal s'était donné rendez-vous au Centre Molson pour assister à la projection protocolaire du premier des deux épisodes de cette série.

Précédé par son frère Henri, par Jean Béliveau, Guy Lafleur et d'une pléiade d'autres anciens Canadiens qui l'ont côtoyé, précédé aussi des jeunes d'aujourd'hui, des

Voir ROCKET en A 2 ►

Un avion fou emporte le golfeur Stewart

Le Learjet a traversé la moitié des États-Unis en pilotage automatique avant de s'écraser avec ses six passagers

■ WASHINGTON (AFP, AP, PC) — Six personnes se trouvaient à bord de l'avion du champion de golf américain Payne Stewart, 42 ans, qui s'est écrasé hier après avoir traversé la moitié des États-Unis en pilotage automatique, a annoncé le Bureau national de la sécurité des transports (NTSB).

« Selon l'exploitant de l'appareil, il y avait deux pilotes et quatre personnes à bord », affirme le NTSB dans un communiqué.

L'avion d'affaires, un Learjet 35 mis en service en 1976, était exploité par la société Sun Jet Aviation, basée à Sanford (Floride).

L'appareil avait décollé d'Orlando (Floride) à

9 h 19 locales à destination de l'aéroport de Dallas Love Field (Texas), un vol d'environ deux heures. La quantité de carburant emporté par le Learjet 35 lui permettait d'avoir une autonomie de 4 heures et 45 minutes, selon le NTSB.

L'appareil, un Learjet, a survolé pendant plusieurs heures le territoire américain apparemment sans pilote aux commandes.

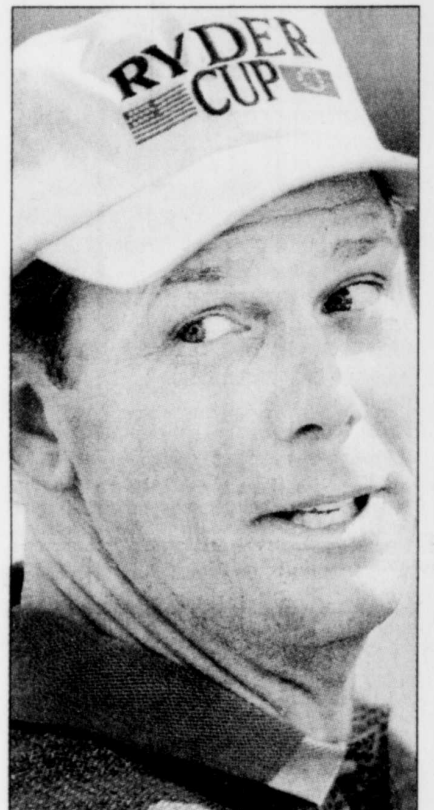
Le Learjet, dont Stewart était copropriétaire, s'est finalement écrasé dans le Dakota du Sud, selon des responsables de l'Administration fédérale de l'aviation (FAA). L'appareil pourrait avoir subi un défaut de pressurisation. Aucun des occupants de l'appareil n'a survécu à l'accident, selon le gouverneur de l'État.

Voir FOU en A2 ►

AUTRES TEXTES

□ Le golf en deuil Page D 1

□ L'homme aux éternels « knickers » Page D 2



Le golfeur Payne Stewart, 42 ans, laisse derrière lui sa femme Tracey et deux enfants Chelsea, 13 ans et Aaron, 10 ans.

FONCTION PUBLIQUE

La valeur des contrats au privé passe de 317 M\$ à 381 M\$ en trois ans

LE SOLEIL a choisi de regarder de plus près trois enjeux importants des négociations actuelles des secteurs public et parapublic. Après avoir abordé le thème de la précarité des emplois, hier, Gilbert Leduc fait aujourd'hui le point sur le phénomène de la sous-traitance. Demain, Brigitte Breton nous parlera des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.



Gilbert Leduc

GLeduc@lesoleil.com

DEUXIÈME DE TROIS

QUÉBEC — Dans le secteur public, le phénomène de la sous-traitance s'est amplifié à la suite du départ à la retraite, en 1997, de 37 000 salariés de l'État.

Puisque l'opération visait à réduire de 6% la masse salariale, peu de marges de manoeuvre budgétaires furent consenties aux employeurs pour compenser les pertes de personnel qui, rappelons-le, furent deux fois supérieures aux prévisions du Conseil du trésor. De plus, le gouvernement demandait aux établissements du réseau de la santé de

compresser de 200 millions \$ les dépenses consacrées aux services auxiliaires, rappelle l'Association des hôpitaux du Québec.

Or, compte tenu qu'il fallait continuer à donner des services, le choix de plusieurs employeurs fut de confier certaines acti-

L'équivalent de 8520 embauches

Voir PRIVÉ en A 13 ►

AUTRE TEXTE

□ Solutions imaginatives Page A 13



LA MÉTÉO
Maximum 8, minimum -1
Nuageux avec faible neige tôt ce matin, suivi d'averses de pluie. Demain, ensoleillé. Détails page D 7

QUÉBEC, 103^e ANNÉE, N° 291
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS TAXES
60¢ PLUS TAXES
MARDI
2765700072



Slava, le clown le plus en demande au monde, débarque à Québec aujourd'hui. Les détails page C 7.

Les Nations unies élaborent un traité contre le tabac

Déjà confrontée à de nombreuses contraintes, l'industrie du tabac devra combattre un nouvel adversaire de poids : les Nations unies. Des pourparlers ont en effet débuté, hier, à Genève, en vue d'élaborer le tout premier traité au monde contre la consommation et la publicité sur le tabac. On espère s'entendre sur une interdiction planétaire de la publicité sur le tabac, une augmentation des taxes et une loi garantissant à quiconque le droit de pouvoir vivre dans un environnement sans fumée. « C'est notre rendez-vous avec l'histoire », a déclaré Gro Harlem Brundtland, directrice de l'Organisation mondiale de la santé, à l'ouverture des discussions, en souhaitant que le traité sera adopté d'ici 2003. Une fois ratifié par les États membres de l'organisation, le traité pourra s'attaquer directement aux marchés en croissance des géants du tabac dans les pays en voie de développement. (Reuters)

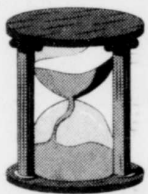
TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 9
Le Québec et le Canada	10 à 16
CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 13
Bourses	5 et 6
Opinions	12
Le Monde	13
CAHIER C	
Mode Magazine	1 à 6
Arts et spectacles	7 à 14
Votre agenda	8
Ce soir à la télé	9
Annonces classées	10 à 12
Décès	12 et 13
CAHIER D SPORTS	
François Gagnon	1
Statistiques	2 et 4
Divertissements	7
SERVICES	
Abonnements	686-3344
	1-800-463-2362
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

Les résultats des loteries en page B 3

67 jours



avant l'an 2000

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis, Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

FOU Victimes de la dépressurisation

Suite de la Une

La mère du joueur de golf américain, Bee Stewart, avait précisé, peu après l'annonce de l'accident, que son fils était l'un des copropriétaires de l'avion.

Selon Paul Turk, porte-parole de la FAA, l'avion volait à une altitude de 13 500 mètres et l'équipage n'a pas répondu aux appels répétés des contrôleurs aériens. À une altitude aussi élevée, une dépressurisation de l'avion peut entraîner une perte de conscience des passagers et, à terme, leur mort si l'appareil ne revient pas à une altitude normale.

Deux F-16 de l'armée américaine se sont approchés de l'avion et n'ont constaté aucune activité apparente à bord, selon M. Turk.

L'appareil s'est écrasé à trois km à l'ouest de Mina, dans la partie nord du Dakota du Sud. Lors de sa dernière communication, il se trouvait au-dessus de Gainesville, en Floride. Les autorités avaient alors perdu tout contact avec lui.

Selon le porte-parole de la Maison-Blanche, Joe Lockhart, le président Bill Clinton a été informé de la situation lors d'une réunion avec ses conseillers économiques. Deux responsables de la FAA ont déjà été envoyés sur la zone de l'accident, a-t-il précisé.

À la Maison-Blanche, Bill Clinton, qui est lui-même golfeur, a exprimé ses condoléances. « Je suis très peiné

par la perte de Payne Stewart, qui a fait une carrière remarquable. Il a eu un impact important sur ce sport et a fait un retour remarquable ces dernières années. Je suis aussi très peiné par les décès des membres de son groupe, les deux pilotes et les trois autres personnes qui se trouvaient avec lui. C'est un jour très triste », a-t-il ajouté.

« Il est difficile d'exprimer le choc et la tristesse que nous ressentons », a déclaré de son côté le commissaire de la PGA Tim Finchem dans un communiqué diffusé depuis Ponte Vedra Beach, en Floride, où se trouve le siège des instances professionnelles.

« C'est une immense perte pour l'ensemble du monde du golf et tous les sports. »

UN GOLFEUR DISTINGUÉ

Stewart, âgé de 42 ans, qui se distinguait autant pour sa tenue vestimentaire que pour ses victoires sur le terrain, était attendu à Houston aujourd'hui où il devait s'entraîner en vue du Championnat du circuit, dernier tournoi de l'année.

En carrière, il a remporté 18 tournois dans le monde entier, 11 sur le circuit américain de la PGA dont trois majeurs. En juin dernier, il s'était imposé à l'Omnium des États-Unis pour la seconde fois.

Toujours vêtu de « knickers », il était réputé pour son élégance. Le joueur laisse derrière lui sa femme Tracey et deux enfants Chelsea, 13 ans et Aaron, 10 ans.

PREMIER 38% de jeunes fumeurs

Suite de la Une

dans les États américains, réputés pour la culture du tabac, comme le Kentucky et la Virginie. D'après l'Association, 25 cigarettes valent 3,79 \$, en Ontario, environ 4 \$, au Québec et 4,52 \$ au Kentucky. L'État américain qui affiche les prix les plus bas.

Dans un rapport dévoilé hier, les organismes antitabac ont indiqué que le Québec affiche un écart de prix à la

baïsse avec les autres provinces, variant de 14% avec le Nouveau-Brunswick à 70% avec Terre-Neuve. La différence est de 54% avec l'État de New York, et de 64% avec le Michigan.

Dans leur sortie, les organismes ne manquent pas de rappeler que le Québec détient le triste championnat pour le plus haut taux de cancer, dont la cause numéro un est le ta-

bac». Ils soulignent également que le Québec compte le plus haut taux de fumeurs. Il serait de 38% chez les jeunes du secondaire.

Sans compter les coûts de santé, qui dépasseraient plusieurs milliards de dollars, Ottawa aurait perdu 2,8 MM \$ depuis 1994, lors de la décision de diminuer radicalement les taxes pour tuer le mouvement de contrebande, ont-ils affirmé. Les provinces encaisseraient un manque à gagner de 1,9 MM \$.

Selon le regroupement, ajouter 1,20 \$ en taxes pour une cartouche de 200 cigarettes représente un geste dérisoire et symbolique. Ses

membres ont exigé que ce montant soit de 10 \$.

Hier, les représentants des ministres Gilles Baril (Santé) et Bernard Landry (Finances) ont accueilli tièdement la suggestion. Le ministre Baril, responsable de la loi sur le tabagisme, est

conscient qu'une hausse des taxes s'accompagne d'une baisse de la consommation, a indiqué son attaché de presse. « Mais c'est délicat, a poursuivi Dominique Label: il y a un équilibre à conserver par rapport à la contrebande. »

QUÉBEC DOUTE DES CHIFFRES

La porte-parole de Bernard Landry, Marie-Josée Dionne, a fait savoir que « le gouvernement est en faveur d'une hausse des taxes, mais de façon ordonnée et graduelle. Il faut faire attention à la reprise de la contrebande », un mouvement qui avait pris les allures de la désobéissance civile, au début des années 1990, amenant les gouvernements à sabrer dans les taxes.

Pour l'instant, le conseil des ministres du premier ministre Lucien Bouchard n'est saisi d'aucune proposition de majoration. Selon nos informations, Québec douterait des chiffres mis de l'avant par les groupes antitabac lorsqu'ils affirment que la province est le paradis des cigarettes bon marché.

Une source à Québec a indiqué qu'Ottawa et les provinces jonglent avec l'idée de majorer modestement les prix, entre 1 \$ et 1,40 \$ la cartouche.

Interrogé à la sortie de la Chambre des communes, le secrétaire d'État aux

Jack Nicklaus et le commissaire de la LNH, Garry Bettman, qui l'ont fait par l'entremise de messages vidéo.

Le message le plus percutant est venu de Nicklaus, élu meilleur golfeur du siècle. « Vos saisons de 50 buts et les 500 buts que vous avez marqués en carrière sont devenus des paramètres d'excellence dans la LNH, tout comme les huit coupes Stanley que vous avez remportées. Vous avez eu la chance de jouer près des vôtres au Québec, et ils ont eu la chance de partager votre passion. Tout le monde a toujours su ce qu'était le feu du Rocket et je souhaite que ce feu soit, ce soir, plus ardent que jamais. »

Les témoignages des Trump, Nicklaus et autres grands noms du jet set mondial étaient élogieux, mais on n'a pu s'empêcher de remarquer l'absence au micro, des Jean Béliveau, des Serge Savard, voire des gens ordinaires de Montréal et du Québec qui ont vibré au rythme des élan du Rocket.

Rencontré avant la projection, le sprinter Bruny Surin a le mieux exprimé l'admiration vouée à Maurice Richard. « C'est incroyable de voir la longévité de son succès. Dans le sport, il est normal de voir un athlète passer de la célébrité à l'anonymat une fois qu'il n'est plus au sommet de son sport. Certains athlètes vivent d'ailleurs très difficilement cette perte de célébrité. Mais regardez Maurice Richard, il est encore aujourd'hui aussi connu qu'il l'était à ses grandes années avec le Canadien. Pour moi, c'est ça son plus grand exploit en carrière. »

Roy Dupuis, qui incarne Maurice Richard dans la télé-série, a aussi mentionné avoir été marqué par l'homme.

Roy Dupuis, qui incarne Maurice Richard dans la télé-série, a aussi mentionné avoir été marqué par l'homme.

Institutions financières et internationales, Jim Peterson, a confirmé qu'Ottawa augmenterait sous peu les taxes sur le tabac. « Nous sommes en discussion avec les provinces et nous essayons d'obtenir un accord », a-t-il indiqué, précisant qu'une décision pourrait être prise d'ici « trois ou quatre semaines ».

M. Peterson n'a pas voulu chiffrer l'augmentation envisagée, mais il a cependant expliqué que si les pourparlers n'aboutissaient pas, Ottawa pourrait agir unilatéralement.

Selon nos sources, Ottawa craindrait aussi la reprise des activités des contrebandiers sur les réserves amérindiennes.

À l'Association pour la défense des droits des non-fumeurs, François Damphousse s'en est pris à cet argument. Il a rappelé que des compagnies de tabac et leurs dirigeants ont été condamnés sévèrement, aux États-Unis, pour leur rôle dans ce trafic.

« Ce ne sont pas les autochtones qui sont le problème, a tenu à dire M. Damphousse. Ce sont les sources qui les approvisionnent », a-t-il dit, en pointant du doigt les fabricants. En raison des procès déjà tenus, il ne fait pas de doute que les autorités américaines veilleront à ce que la contrebande ne renaisse pas, a assuré M. Damphousse.

Le traitement antirouille de votre véhicule devrait faire partie de votre mise au point avant L'HIVER!

BLITZ

Qu'est-ce qu'une mise au point de la carrosserie avant L'hiver?

- 1-Un traitement Antirouille Métropolitain effectué par nos spécialistes,
- 2-Lavage hebdomadaire minutieux de la carrosserie extérieure,
- 3-Application d'une bonne cire;

Cette combinaison gagnante vous permettra de combattre l'eau, la neige et le calcium et les abrasifs qui sont les principaux éléments destructeurs de la carrosserie de votre véhicule. De plus, il est important de laver son véhicule régulièrement durant la période hivernale.

Les véhicules rouillent encore.

Malgré les efforts et les nouveaux développements technologiques du monde de l'automobile, les manufacturiers n'ont pas encore réussi à enrayer la corrosion sur les véhicules. Le seul phénomène qui ait changé c'est que la rouille s'infiltré sournoisement et de façon non apparente pour soudainement apparaître sur nos voitures.



MIS AU POINT AVEC L'AIDE DU
CRIQ
CENTRE DE RECHERCHE INDUSTRIELLE DU QUÉBEC

Un investissement intelligent et payant.

Il est primordial de faire traiter votre véhicule annuellement par nos spécialistes pour lui conserver une valeur de revente intéressante

Application beau temps mauvais temps.

Pluie ou neige, nos équipements et nos séchoirs permettent de préparer votre véhicule pour recevoir efficacement le traitement Antirouille Métropolitain.

ANTIROUILLE
METROPOLITAIN?
Grouille avant que ça rouille!

TRAITEMENT COMPLET en moins de 45 minutes pour seulement

66 95\$ + taxes

Québec : 687-5660 • Lévis : 833-3411

www.antirouille.com

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



BAIE DE SEPT-ÎLES

Des manœuvres minutieuses

Le Petrobras 36 installé sur le *Mighty Servant 1*

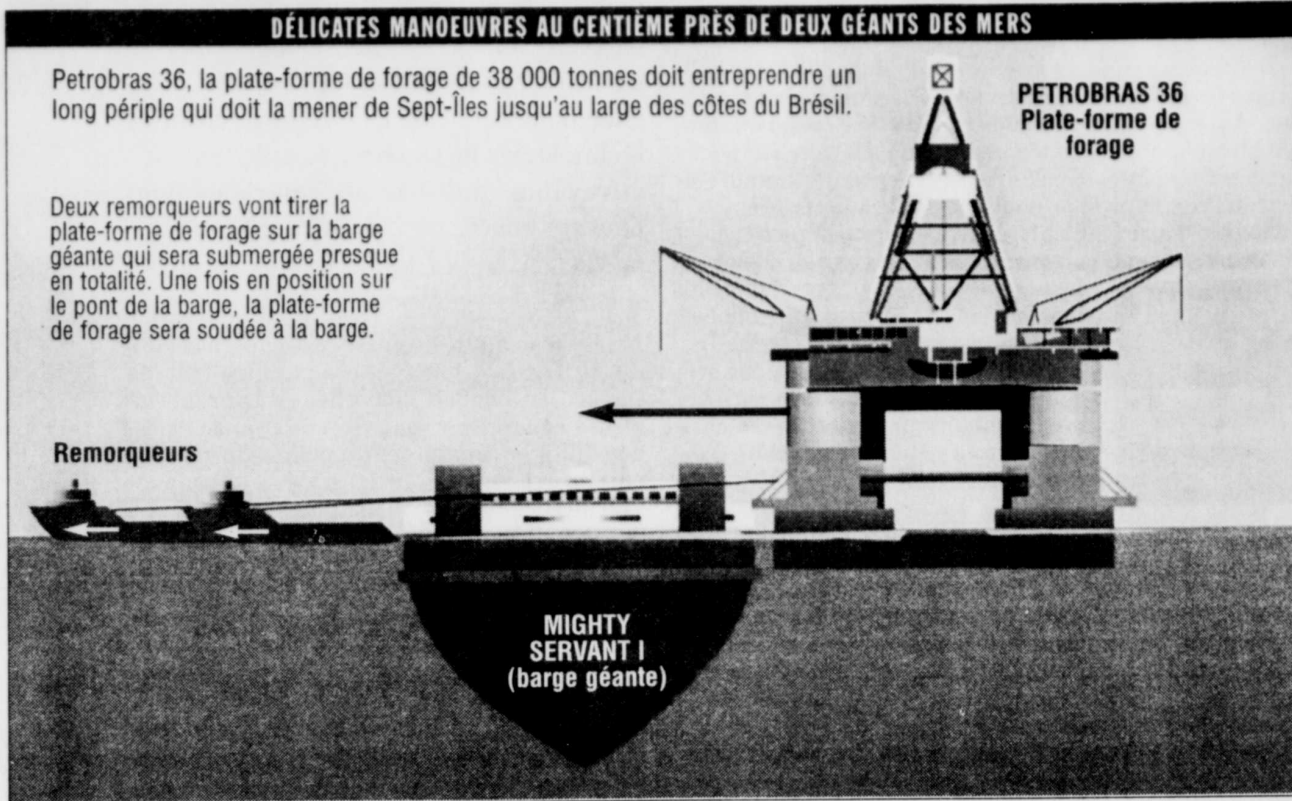
STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Les autorités portuaires de Sept-Îles et les responsables de *Petrobras 36* misaient hier soir sur de faibles vents dans la baie de Sept-Îles pour entreprendre, en milieu de la nuit, le spectaculaire chargement de la plate-forme pétrolière sur le *Mighty Servant 1*; un navire spécialement conçu pour transporter l'ancienne *Spirit of Columbus* jusqu'au large du Brésil.

Si les conditions climatiques le permettaient, le scénario prévu était le suivant: le *Mighty Servant 1* devait être submergé presque dans sa totalité. Ensuite, il devait attendre que les remorqueurs tirent la plate-forme de forage sur son pont, ce qui devrait se faire cet après-midi, à deux kilomètres du quai de Mines Wabush. Par la suite, on videra les ballasts de la barge géante, qui a une longueur de 190 mètres et une largeur de 50 mètres, afin qu'elle remonte à la surface avec sa lourde charge de 38 000 tonnes. *Petrobras* mesure 113 mètres de long et 97 mètres de large.

Seuls
les vents
peuvent
retarder le
chargement

Les minutieuses manœuvres de levage exigeront beaucoup de précision et de synchronisation des mouvements de la part des deux géants des mers. Des plongeurs filmeront les moindres gestes indiquant au capitaine les distances entre la plate-forme et la barge. « Tout a été calculé au centième près, car nous devons positionner la plate-forme à des endroits très précis sur la barge afin que l'on puisse souder le tout ensemble. La température joue donc un rôle crucial. Il ne faut surtout pas avoir des vents violents sinon nous devons reporter au lendemain », a déclaré hier, en conférence de presse,



MONTAGE INFOGRAPHIQUE LE SOLEIL

DÉLICATES MANOEVRES AU CENTIÈME PRÈS DE DEUX GÉANTS DES MERS

Petrobras 36, la plate-forme de forage de 38 000 tonnes doit entreprendre un long périple qui doit la mener de Sept-Îles jusqu'au large des côtes du Brésil.

Deux remorqueurs vont tirer la plate-forme de forage sur la barge géante qui sera submergée presque en totalité. Une fois en position sur le pont de la barge, la plate-forme de forage sera soudée à la barge.

PETROBRAS 36
Plate-forme de
forage

Remorqueurs

MIGHTY
SERVANT 1
(barge géante)



COLLABORATION SPÉCIALE, JEAN-LUC LEBLANC

Charles-A. Langlois, président du conseil d'administration du port de Sept-Îles, remet une photo souvenir représentant les îles de Sept-Îles à José Eduardo Loureiro, de Petrobras, en présence de Jean-Yves Rhéaume, des Industries Davie, d'Otoniel Reis, de Petromec, et du directeur général du port, Denis Blouin.

le vice-président des opérations aux Industries Davie, Jean-Yves Rhéaume.

Environnement Canada prévoit pour aujourd'hui de la faible neige fondante et des vents de 10 à 15 nœuds, ce qui devrait permettre de réaliser les travaux.

Ce n'est qu'une fois complètement hors de l'eau et solidement arrimée au pont du *Mighty Servant 1*, que l'impressionnante plate-forme entreprendra son périple vers sa destination finale, le champ pétrolier marin de Roncador, au large du Brésil. Le départ est prévu pour jeudi ou vendredi et l'arrivée devrait se faire une trentaine de jours plus tard.

Hier, c'est avec un peu de nostalgie que M. Rhéaume a remis les clefs de la deuxième plus grande plate-forme

semi-submersible au monde à ses propriétaires brésiliens. « Nous avons travaillé pendant deux ans sur ce mastodonte d'acier alors qu'il était stationné dans le port de Québec. Reste maintenant à espérer que notre travail sera reconnu par d'autres compagnies afin de garnir notre carnet de commande », a-t-il livré.

INONDÉ DE CADEAUX

« Les gens de Québec et de Sept-Îles sont très accueillants. Le Québec est une belle place », a livré dans un français plus que respectable un des responsables brésiliens de *Petrobras 36*, José Eduardo Loureiro.

Ce dernier a été inondé de cadeaux provenant des représentants du port et de la Ville de Sept-Îles. Il a notamment reçu une photo de la municipalité afin de souligner le passage de *Petrobras 36* à Sept-Îles. Ce laminé sera placé sur les murs de la plate-forme où il y a déjà des photos de Lévis.

Petrobras 36 sera la plate-forme de forage la plus productive au monde avec une capacité de 180 000 barils de pétrole et de 7,2 milliards de mètres cubes de gaz par jour. Elle débutera sa carrière vers la fin de l'année, soit trois ans après la découverte du champ pétrolier, dont la durée de vie est estimée à 15 ans.

180 000 barils de pétrole
et 7,2 milliards de mètres
cubes de gaz par jour

La petite Virginie, vedette bien malgré elle de la campagne de Leucan

MARIE CAOUPETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Virginie Thériault, une petite fille de cinq ans de Beauport, souffre de leucémie (cancer du sang) depuis un an et demi. À six mois de la fin de ses traitements, elle était, hier, en vedette pour le lancement de la campagne régionale de financement de Leucan qui veut amasser 100 000 \$ dans la région de Québec. L'équipe locale a besoin de cette somme pour assurer des services aux familles et pour apporter sa contribution à l'effort de recherche médicale.

Chanceuse dans sa malchance, Virginie a accès aux meilleurs soins en Amérique du Nord grâce à la participation, depuis quelques années, du CHUL aux réseaux nord-américains POG et BOSTON. Les meilleures équipes de recherche sur les cancers pédiatriques établissent les protocoles d'examen, de médicaments

et de suivi pour les enfants dans les hôpitaux participants. Les deux hôpitaux montréalais spécialisés dans les soins aux enfants en sont aussi membres. C'est une particularité propre aux grands hôpitaux pédiatriques, notent-ils, de fonctionner ainsi en réseau pour offrir des traitements à la fine pointe de la recherche dans le domaine du cancer. Cent enfants leucémiques sont suivis, comme Virginie, chaque année au CHUL. Parmi eux, il y a une cinquantaine de nouveaux cas. Le cancer frappe un enfant de 15 ans ou moins sur 400. Les leucémies représentent le type le plus fréquent des cancers infantiles.

Leucan veut
amasser
100 000 \$
dans la
région de
Québec



La directrice régionale de LEUCAN, Joanne Marquis, le président et éditeur du SOLEIL, Gilbert Lacasse, avec dans ses bras, Virginie Thériault, une petite fille atteinte de leucémie, le camelot Simon Rhéaume, qui distribue le journal aux abonnés du quartier Saint-Sauveur à Québec, et la marraine de la campagne de financement, la chanteuse Johanne Blouin, encouragent les abonnés du journal à faire un don à LEUCAN.

Depuis 25 ans, les guérisons des jeunes leucémiques sont toutefois en hausse: 80% d'entre eux s'en sortent.

Ce n'est qu'après trois ans de suivi que Virginie pourra elle aussi être déclarée en rémission complète. Jusqu'en mai ou juin 2000, tous les jeudis matins, elle manquera la maternelle pour se rendre au CHUL recevoir son injection. Si d'aventure, Virginie est fiévreuse, c'est aussi la course vers l'hôpital pour vérifier si un virus ne s'est pas logé dans le sang. Heureusement, dit sa maman, qu'il y a l'éducatrice Andrée Toussaint, une employée de LEUCAN, pour accompagner Virginie, l'occuper et trouver un moyen pour que ça fasse

moins peur... Une massothérapeute est aussi disponible pour détendre les enfants avant leur traitement.

L'organisation locale a encore mis sur pied un groupe d'entraide et apporte, au besoin, un soutien financier aux parents. On célèbre, enfin, quelques fêtes qui sont des occasions pour les familles d'enfants leucémiques de se rencontrer ailleurs qu'à l'hôpital et, pour les parents, de garder espoir au contact de familles qui sont sorties victorieuses de l'épreuve.

Sur le plan provincial, LEUCAN dispose d'un camp de vacances familial dans les Basses-Laurentides qui offre une semaine de repos à tous les mem-

bres des 2000 familles d'enfants souffrant de leucémie au Québec. Tout cela coûte beaucoup de sous. La campagne vise à amasser 750 000 \$ dans tout le Québec.

Les Québécois seront sollicités via huit journaux quotidiens dont LE SOLEIL dans lesquels seront insérées 820 000 enveloppes contenant des étiquettes-cadeaux de Noël dessinées par les enfants atteints de cancer. Une lettre a été glissée dans chaque enveloppe. Les lecteurs de la région de Québec pourront lire un petit mot de Virginie. LEUCAN attend les dons qui pourront lui être expédiés via une enveloppe-réponse.

Elle sauve les enfants qu'elle voulait tuer

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

QUÉBEC — Le sursaut de lucidité d'une mère dépressive a permis d'éviter un nouveau drame familial, dimanche, dans le Bas-Saint-Laurent. La femme de 32 ans, qui tentait de mettre fin à ses jours en compagnie de ses deux enfants, avait commencé à mettre son projet à exécution lorsque la vue de ses bambins l'a ramenée à la raison.

Le geste a été commis dans la région de Saint-Ulric-de-Matane, où la femme habite en compagnie de son mari et de leurs enfants.

Selon les informations recueillies par les policiers de la Sûreté du Québec, la jeune mère, qui était dépressive, avait décidé de se donner la mort dans sa voiture, en s'empoisonnant au monoxyde de carbone.

Dans l'intensité de son désespoir, elle avait décidé d'« emmener avec elle » ses deux garçons de quatre et cinq ans.

Le porte-parole de la Sûreté du Québec à Rimouski, Claude Ross, ne pouvait dire hier à quel endroit la femme s'était rendue pour accomplir son projet, mais chose certaine, elle l'avait mis en marche.

Selon le policier, elle avait commencé à perdre conscience lorsqu'elle a eu un sursaut de lucidité. C'est en voyant l'état ses enfants et sans doute en réalisant l'horreur du sort qu'elle leur réservait qu'elle a choisi de mettre un terme à cette horrible aventure.

La mère s'est alors rendue au centre hospitalier de Matane, où elle et ses enfants ont reçu des soins. Des trois, c'est elle qui était la moins affectée, a indiqué le porte-parole de la SQ. L'un des enfants était conscient à son arrivée à l'hôpital, l'autre ne l'était plus qu'à demi. Le policier ne pouvait dire si les gamins pouvaient garder des séquelles de leur exposition au monoxyde de carbone.

Les enquêteurs de l'escouade des crimes majeurs rencontreront la mère désespérée avant de déterminer si des accusations criminelles doivent être portées contre elle.

QUÉBEC

Le plan triennal a failli être rejeté

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'administration L'Allier a failli voir son plan triennal d'immobilisations rejeté, hier soir, alors que le président du conseil a dû sortir son vote pour briser l'égalité des voix, les conseillers du Progrès civique et du Forum des citoyens ayant décidé de faire un mauvais parti au Rassemblement populaire en l'absence du maire L'Allier.

Ils blâment son administration d'avoir manqué à ses engagements.

« Il devait stabiliser au cours de l'année 1999 sauf qu'il a reporté cet engagement de deux ans. Comme improvisation, on ne pouvait faire mieux. L'administration du Rassemblement populaire n'a plus aucun contrôle sur les finances publiques », disait le chef de l'opposition Gérard Poirier, du Progrès civique, dans une déclaration fleuve.

Il juge le maire L'Allier irréaliste en prenant pour acquis plusieurs subventions gouvernementales tout en déplorant la quasi-absence de projets d'immobilisation dans Saint-Sauveur, Limoillou ou ailleurs que dans Saint-Roch.

Le président a sorti son vote pour briser l'égalité

« Pour la première fois, on nous présente des enveloppes sans nous fournir la moindre précision, le moindre détail sur la nature des travaux d'infrastructure », dit-il.

Pour le leader du Forum des citoyens, Martin Forgues, l'administration ne veut pas vraiment réduire les dépenses.

« À moyen terme, on se dirige vers une situation catastrophique. Je reconnais qu'il y a eu une volonté de réduire les immobilisations à moins de 30 millions \$ mais dans les faits, on dépasse toujours les 30 millions \$. Ce sera la première administration à atteindre 1 demi-milliard \$ de dette », dit-il.

Le conseiller François Picard croit que Québec aurait dû mettre de l'avant des programmes à incidences économiques comme des crédits de taxes ou la décontamination des sols de Pointe-aux-Lièvres pour améliorer la richesse foncière et susciter le développement résidentiel.

Mais le vrai cri d'alarme est venu du conseiller Robert Chamberland au sujet du dépeuplement du quartier Maizerets. Il a demandé si la Ville attendait qu'il soit rendu dans le même état que Saint-Roch pour le revitaliser!

« La situation est très alarmante. Trois concessionnaires automobiles ont fermé leur porte, un Canadian Tire, un centre d'achats est en décomposition, un marché d'alimentation est fermé... ça commence à ressembler au Bronx », dit M. Chamberland.

Le conseiller Claude Larose a dû admettre qu'il y avait problème et que des études étaient en cours.

« Nous avons commandé une étude pour le redéveloppement du boulevard des Capucins, du chemin de la Canardière et de la rue Industrielle qu'on rendra publique en l'an 2000. Elle fera l'objet d'une vaste consultation publique », assure M. Larose.

Il a justifié les choix de l'administration L'Allier en rappelant que l'état de délabrement du centre-ville l'exigeait, ce qui faisait d'ailleurs consensus au conseil, et que les réfections entreprises portaient fruit maintenant.

L'entreprise Bomem s'installe dans l'édifice LaFayette

Les espaces libres s'envolent plutôt rapidement dans le quartier Saint-Roch

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les espaces libres s'envolent rapidement dans Saint-Roch où de nombreux espaces à bureaux décrépis trouvent soudain preneurs depuis qu'une partie du centre-ville de Québec a été désignée pour servir de Centre des nouvelles technologies de Québec, compte tenu des attrayantes subventions salariales dont peuvent bénéficier ces entreprises multi-média.

Ainsi, un locataire de prestige occupera la moitié de l'édifice LaFayette au centre-ville de Québec, ce symbole de l'échec de Laurent Gagnon à concrétiser son projet de Grande Place, un édifice en hauteur exproprié et vide depuis plus de dix ans.

Le nouveau locataire est Bomem, une filiale de ABB Canada, elle-même filiale du groupe suédois ABB, actuellement installée rue Saint-Jean-Baptiste à Québec.

175 EMPLOYÉS

L'entreprise emploie de 165 à 175 employés et fabrique des spectromètres et divers instruments d'analyse pour le contrôle de la qualité, exportant 90 % de sa production à l'étranger pour des ventes d'environ 35 millions \$ par année. Son dernier contrat d'importance portait sur la construction d'un instrument de mesure de l'appauvrissement de la

La filiale de ABB Canada occupera la moitié de l'édifice

couche d'ozone pour le satellite scientifique SCISAT-1 pour l'Agence spatiale canadienne.

L'édifice LaFayette a été repris par le groupe Roche et il fera l'objet d'une réfection majeure au cours des prochains mois.

ÉVALUATION À LA HAUSSE

L'effervescence manifestée au centre-ville de Québec pourrait bien avoir un impact bientôt sur la valeur des immeubles non résidentiels au centre-ville de Québec.

« On s'achemine vers une évaluation à la hausse de 15 %. Nous sommes constamment en communication avec les évaluateurs de la CUQ et c'est ce qu'ils pourraient prévoir au prochain rôle d'évaluation. À chaque fois qu'on rénove à quelque part, les édifices voisins prennent



L'édifice LaFayette, sur le boulevard Charest, à Québec.

aussi de la valeur », indique Claude Larose, le conseiller responsable du développement économique à la Ville de Québec.

Depuis une semaine, trois projets majeurs de réfection ont été annoncés dans Saint-Roch : l'édifice LE SOLEIL, le Ramada Québec centre-ville et le LaFayette.

« Il y a de moins en moins de grandes surfaces de location disponibles. Dans les Façades de la Gare, on a peine à trouver un espace de 1000 pi carrés. Dans l'ancien Zellers, il ne reste que le rez-de-chaussée et quelques espaces seulement aux étages », commente M. Larose.

EN BREF

QUÉBEC

Le Cinéplex Odéon de Place Charest s'agrandira

Le Cinéplex Odéon Place Charest s'agrandira de trois salles prochainement, débordant sur le stationnement étagé qui sera démolitôt que la Ville de Québec aura pu conclure une entente de partenariat avec les propriétaires d'édifices voisins dont le LaFayette et l'Énap. Le stationnement sera alors reconstruit au coût d'environ 3,5 millions \$ et comptera un étage au sous-sol. Selon le conseiller Claude Larose, le propriétaire des lieux, Assurance-Vie Desjardins-Laurentienne a cédé pour 1 \$ le stationnement à la Ville de Québec qui dispose ainsi d'une option d'achat destinée à éviter toute spéculation. Il est hors de question que Québec investisse plus de 1,5 million \$. « Notre intérêt, ce sont les résidents. Ils en auront besoin en soirée et durant les fins de semaine alors que pour l'Énap ou pour les commerces, c'est plutôt dans la journée. De même, le cinéma en aurait besoin en soirée. Ainsi les mêmes cases peuvent servir en tout temps », dit Claude Larose. L'Énap s'était engagée à participer au projet lorsqu'elle s'est installée au centre-ville vu qu'elle n'a pas construit de stationnement, contrairement au LaFayette qui disposait de 200 cases en droits acquis. R.F.

Jumelage Québec-Namur par Internet

Le jumelage de Québec et de Namur, en Belgique, se prête à plus d'une activité dans la capitale. Une exposition gratuite, d'abord, au Centre d'interprétation de la vie urbaine, derrière l'hôtel de ville, puis d'un artiste, Félicien Rops, au Musée du Québec. Pour en savoir davantage sur cette ville culturelle, aussi provinciale et capitale, où coulent un fleuve et son affluent, la Meuse et la Sambre, qui compte aussi une citadelle, visitez le site ville.quebec.qc.ca sur Internet ou directement celui de Namur à : namur.be Les deux villes ont beaucoup de ressemblances ! R.F.

CANDIDATS À LA MAIRIE

Langlois et Lessard veulent repeupler Thetford

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Après 12 ans de règne du maire Henri Therrien, les deux candidats à sa succession, Denis Langlois et Laurent Lessard, s'entendent au moins sur une chose : la nécessité d'agir afin de revitaliser l'économie thetfordoise et de freiner le dépeuplement de la capitale de l'Amiante.

Les deux candidats favorisent également des regroupements municipaux à court ou moyen terme avec les municipalités voisines de Thetford-Sud, Pontbriand, Robertsonville et Black Lake en plus d'insister sur la nécessité d'établir une permanence à la mairie advenant cette éventualité.



Denis Langlois

DENIS LANGLOIS

Dans sa plateforme électorale intitulée «Thetford, j'y crois», Denis Langlois, représentant pour la compagnie d'assurances Promutuel des Appalaches et président de la commission scolaire de l'Amiante, estime que l'exode des jeunes et le fait que l'économie régionale fonctionne au ralenti sont des obstacles majeurs à l'avenir de la population thetfordoise.

Parmi ses objectifs principaux, on note entre autres l'actualisation des règles d'urbanisme et de zonage afin de tenir compte de la nouvelle réalité économique et sociale, l'instauration d'une certaine forme de protectionnisme afin de promouvoir l'achat local et régional, la mise en œuvre d'une campagne visant à rétablir l'image de Thetford Mines et une stabilité au niveau du taux de taxation.

LAURENT LESSARD

Quant à son adversaire Laurent Lessard, un ex-notaire maintenant représentant du groupe Investors, il insiste lui aussi sur l'importance de mettre fin à la période de morosité économique qui afflige la ville et à l'exode des jeunes dans son program-



Laurent Lessard

me intitulé «Vivre chez nous».

Il propose plusieurs projets, dont celui de convoquer des états généraux régionaux, de créer un regroupement permanent de citoyens et d'instaurer un guichet unique de services aux entreprises jumelé à un incubateur industriel. En ce qui a trait aux finances municipales, il propose même une baisse progressive des taxes pour les prochains mandats.

BÂTIMENTS INDUSTRIELS

La politique d'achat et de location de bâtiments industriels, mise en œuvre par le conseil municipal du maire Therrien et fort décriée par les gens d'affaires de la région, sera également revue advenant l'élection de l'un ou l'autre des deux candidats.

«Je ne comprends pas la mission de la Ville quand elle achète plein de bâtiments industriels pour ensuite louer à des entreprises pendant plusieurs années», déclare le candidat Langlois. Laurent Lessard propose, quant à lui, de procéder à un moratoire sur les acquisitions de recyclage de bâtiments industriels tant que la politique municipale concernant les immobilisations ne sera pas redéfinie.

Ça s'en vient!

GOODYEAR SELECT

pneus • freins • alignement • amortisseurs

La cenne noire

Joséphine a reçu une bonne nouvelle. Son chèque d'aide sociale va augmenter le 1^{er} novembre. Youppie! Une lettre officielle vient de lui annoncer. Je n'ai pas vu la lettre encore.

Mais je n'ai pas de raison de ne pas croire Joséphine. Une bonne nouvelle pareille, ça ne s'invente pas. Et c'est si rare les bonnes nouvelles. Tenez, l'autre soir à l'émission «L'autre face cachée de la Une», le réalisateur Jean-Claude Lord déplorait justement la rareté des bonnes nouvelles. Y a trop de nouvelles sombres dans les médias! Remarquez que je l'ai trouvé un peu bizarre, le cinéaste. Parce que lui, c'est pas avec des bluettes, des sucettes qu'il a tourné ses films. Non, il a mis en scène des drames, des tragédies, comme il y en a dans la vraie vie. Et il voudrait qu'on mette des bébés? La bonne nouvelle GM, parlez-moi d'une farce! Et l'usine qui va fermer, en plus.

Imaginez la manchette percutante de demain: «Rien à signaler!» Comme nouvelle positive, difficile de trouver mieux. Ou encore... «Le conseil de Sainte-Foy ne s'est pas chicané hier. Un train de Via Rail arrive à l'heure... Personne n'a été frappé de la maladie du hamburger... 77280 voitures ont fait la route Montréal-Québec sans collisions dimanche... 4500 avions ont décollé sans s'écraser.»

Donc, Joséphine a reçu une bonne nouvelle. Mais l'augmentation annoncée n'est pas énorme. Elle s'élève à la joyeuse somme d'une cenne par mois. Au lieu de 502,00\$, elle touchera 502,01\$.

Joséphine (prénom fictif) ne se plaint pas du montant de l'augmentation. Pas du tout. Elle ne pleure pas sur son sort. Mais elle trouve que l'en-

voi d'une lettre pareille, c'est du gaspillage. Papier, enveloppe, timbre, etc. «Je trouve ça complètement absurde», dit-elle.

C'est vrai, quand on y pense. Dépenser 50 fois plus que l'augmentation pour l'annoncer. Pensez-y! Il faudra plus de quatre ans d'augmentation pour égaler le prix du timbre qu'on a collé sur l'enveloppe.

C'est pas absurde rien qu'un peu!

AVIS AUX TÊTES DE LARD...

Post-scriptum. À ajouter bien sûr à ce qui précède. Il s'adresse aux têtes de lard qui vont me téléphoner, m'écrire (ou les deux à la fois) pour me dire, ces taratatasouins, que le vrai gaspillage, il n'est pas dans le fait d'envoyer cette lettre aux «bénéficiaires». Non, on gaspille quand on verse des prestations d'aide sociale à des gens qui ne font rien. Qui se pogent le beigne.

Aux cerveaux de tête fromagée qui pensent cela, (je le sais, il y en a chaque fois) ce n'est pas la peine de téléphoner ou d'écrire. Faites-moi la grâce de vous taire. Faites-moi l'économie de vos considérations. Car l'écho risque de vous répondre... Cons!

RALLYE DANS LE BOTTIN

Vous vous tournez les pouces ce matin? Au lieu de roupiller je vous propose un rallye dans le nouveau bottin téléphonique distribué récemment dans les foyers. Essayez d'y trouver le numéro du



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

Centre François-Charon du boulevard-Hamel. Vous pouvez même jouer en équipes. Chaque joueur dispose de 100 points. Il perd dix points pour chacune des inscriptions qu'il aura consultées sans découvrir le numéro de téléphone. Mais le joueur qui appelle au cabinet de la ministre de la Santé ou à Info-santé pour demander de l'aide est disqualifié. Bonne chasse!

CALENDRIER DE GARAGE...

Vu une pub de Chevrolet Malibu dans un numéro récent du *Newsweek*. Une voiture arrêtée sur un lac gelé couvert d'une poudrière. Une neige légère sous les roues. Et à gauche de la photo, une femme dans une position disons, pas très conventionnelle.

Je sais ce que vous allez penser. Pas encore une femme aguichante pour vendre un char! Grossier. De mauvais goût! Ouach!

Mais vous faites fausse route. Car cette femme n'est pas photographiée en petits dessous affriolants. Elle est chaussée de gros patins noirs. Des jambières lui arrondissent le mollet. Un immense chandail cache ses rondeurs. Elle porte son équipement de hockey et la lettre C du capitaine bien en évidence. Son chandail n'appartient pas à Saku Koivu ni à un autre capitaine de la LNH. C'est le sien. Sur la photo, on voit Cammi Granato, médaillée olympique de l'équipe féminine américaine de hockey. Étonnant. Mais où sont les calendriers de garage d'antan?

LA MINISTRYNÉ BEAUDOINOVA

Une note politique pour terminer ce pot-pourri. Louise Beaudoin a récemment fait la Une du quotidien *Pravo* à Prague, en République tchèque. On y a publié, en bas de page, une entrevue questions-réponses, intitulée «Necheeme se rozpusťt v anglofonním oceánu». Titre éclairant, vous en conviendrez!

Avec l'aisance et l'aplomb qu'on lui connaît, la ministre a déclaré au cours de cette entrevue: «Dvere ale otevřime s jedinou podmínkou: aby se prístěhovalci jazykove integrovali nikoliv s 10procentní anglofonní mensinou, ale s 80procentní frankofonní většinou. Jenom pro dokreslení-neznamená to, že bychom nějak omezovali práva anglofonních obyvatel Québecu.» Citation transcendante, non?

Au journaliste Lubor Kazda qui lui demandait: «Máte nějak vazby s post-komunistickými státy střední Evropy?», la ministre Beaudoinová a répondu sans ciller: «Velmi slabé. Zastoupení v těchto zemích Québec nemá. Jistá výměna probíhá s Polskem a Madarskem.»

Je ne peux vous éclairer davantage sur le sens de ses propos. Il m'aurait fallu au moins deux des frères Stasny pour m'aider à les décoder. Mais j'ai au moins reconnu cinq ou six mots: Québecu. Kanady, referendum et 49,5%. Elle a aussi fait allusion à Milan Kundera. Elle a des lettres, madame Beaudoinová. Kundera, ça se place bien dans la conversation.

Le journaliste Lubor Kazda a récemment fait un séjour au Québec, invité par le ministère des Relations internationales. Et l'entrevue qu'il a réalisée est parue en bonne place. Madame Beaudoinová a dû en rosir de plaisir.

SAINT-JOSEPH-DE-LA-POINTE-DE-LÉVY

Tous les sièges en jeu le 7 novembre

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ SAINT-JOSEPH-DE-LA-POINTE-DE-LÉVY — Probablement une première dans les annales de la municipalité de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, il y aura des élections à chacun des sièges de l'hôtel de ville le 7 novembre.

C'est qu'à indiqué hier au SOLEIL un porte-parole de la municipalité en notant que la lutte électorale se déroulera entre une brochette d'indépendants et une équipe de candidats dûment constituée, en l'occurrence Défi 2000.

SIX SIÈGES EN JEU

À la mairie, s'opposent le maire sortant, Guy Plante, et la cheffe de l'équipe Défi 2000, Lise St-Pierre.

Au **siège numéro 1**, sont en lice deux nouveaux venus, soit Roger Lessard et Paul Morin, de Défi 2000.

Au **siège numéro 2**, ce sont également deux nouveaux venus qui se font la lutte, Benoît Bouffard et Suzanne Carrier, de Défi 2000.

Au **siège numéro 3**, le conseiller sortant, Pierre Labonté, doit compter avec Laurent Lemelin, de Défi 2000.

Au **siège numéro 4**, Bertrand Bourget, conseiller sortant, défend son siège contre Gaston Bélanger, de Défi 2000.

Au **siège numéro 5**, ce sont deux nouveaux venus qui s'opposent, soit Jean-Luc Plante et Richard Roy, de Défi 2000.

Au **siège numéro 6**, se font la lutte le conseiller sortant, Marc Létourneau, et le porte-couleurs de Défi 2000, Jean-Claude Rodrigue.

La municipalité de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy compte quelque 650 électeurs.

**Le maire
Guy Plante
fait face
à Lise
St-Pierre**

Sursis et don

Un sursis de 15 mois a été accordé à France Harvey, 28 ans, arrêtée en mars lors d'une saisie de 450000\$ de marijuana dans une maison de Stoneham. Elle devra toutefois faire un don de 1000\$ et se trouvera en probation durant deux ans. Le juge lui a aussi interdit de posséder des armes à feu durant dix ans. Trois autres personnes avaient été appréhendées lors de la saisie des 30 kilos de «pot». R.H.

Perreault comparait

Richard Perreault, 21 ans, de Princeville, arrêté dimanche à Thetford-Sud suite à l'incendie d'un entrepôt qui contenait une plantation de cannabis, subira son enquête en cautionnement aujourd'hui. Il a comparu hier et la Couronne s'est objectée à sa remise en liberté. Il est accusé de production de cannabis et de possession en vue de trafic d'une quantité de plus de trois kilos de cannabis. I.B.

Le Conseil d'administration de la Fondation autochtone de guérison vous convoque à son assemblée régionale à Montréal

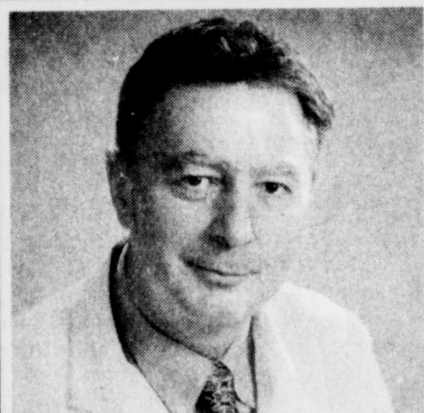


Cette assemblée régionale se tiendra à Montréal, le jeudi 28 octobre 1999 de 8 heures à 16 h 30, à l'hôtel Marriott Château Champlain, 1 Place du Canada. Les Directeurs du Conseil anticipent avec plaisir leur dialogue avec les personnes et les organisations autochtones intéressées. Le Conseil présentera le rapport annuel de la Fondation, fournira les informations les plus récentes sur les projets financés et annoncera de nouvelles initiatives. L'assemblée est ouverte au public et tous sont les bienvenus. Les participants devront cependant prendre en charge leurs frais de déplacement et d'hébergement. La Fondation offrira des collations et un repas léger à midi.

La Fondation autochtone de guérison travaille en étroite collaboration avec les communautés autochtones afin de remédier aux effets et répercussions de la violence physique et sexuelle subie par les Autochtones dans les pensionnats instaurés par le gouvernement du Canada. La mission de la Fondation est d'encourager et d'appuyer les Autochtones à concevoir, développer et renforcer des démarches de guérison durables. Les fonds de la Fondation sont accessibles aux peuples Métis, Inuit et des Premières Nations, à l'intérieur et à l'extérieur des réserves.

Si vous désirez obtenir d'autres renseignements ou vous inscrire aux assemblées, veuillez contacter Marilyn McIvor, au (613) 237-4441, poste 245, ou utilisez notre ligne sans frais: 1-888-725-8886.

Assemblée Régionale de la Fondation Autochtone de Guérison:
Jeudi, le 28 octobre 1999 à l'Hôtel Marriott Château Champlain, 1 Place du Canada, Montréal, Québec.

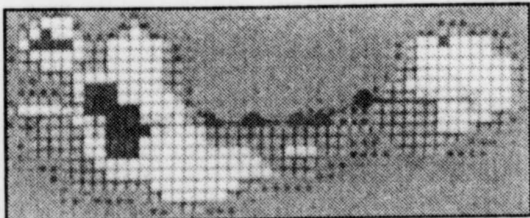


Monsieur Carol Pouliot
Orthésiste du pied
Certifié par le Conseil canadien
Membre de l'ordre professionnel
Détenant d'un permis du ministère
Membre des associations
provinciale, nationale
et internationale

PIEDS SENSIBLES ?

Au Laboratoire Pouliot nous vous offrons :

- un service professionnel
- une solution spécifique à vos besoins
- un examen fonctionnel



LABORATOIRE
POULIOT

2990, chemin Sainte-Foy, Ste-Foy
Pour un rendez-vous (418) 652-0100

Heureusement

le nouveau ULTRA GRIP Ice est là

avec sa semelle à composé de silice qui reste souple sur la glace comme dans la neige, même à des températures très basses.

1 800 GOODYEAR

* À l'achat de 4 de ces pneus.



Courez la chance de GAGNER



Un voyage trans-millénaire de New York à Los Angeles

Détails en magasin

Partenaires:



option
**3 mois
sans intérêts**
sur approbation de crédit (taux minimum 9,9%)
Concorde Winter TR
à partir de **45,95\$**
(P145-80 R12)

Forfait «Prêt pour l'hiver» 39,95\$ Taxes en sus

- 1 Vidange d'huile, changement de filtre et lubrification
- 2 Vérification de la puissance de la batterie et du système de charge
- 3 Mise à niveau de tous les liquides du moteur
- 4 4 litres de liquide lave-glace
- 5 Inspection des freins avant et arrière
- 6 Permutation et vérification de la pression des 4 pneus
- 7 Vérification des essuie-glaces et du système de lave-glace
- 8 Vérification des clignotants d'urgence et des feux d'arrêt
- 9 Vérification du système de chauffage et de température
- 10 Ajustement des courroies et des boyaux, s'il y a lieu

SUR RENDEZ-VOUS. Valable sur présentation de ce bon pour la plupart des voitures et camionnettes, jusqu'au 31 décembre 1999.



pneus • freins • alignement • amortisseurs

AUTOPNEU AUCLAIR

3755, bd. Hamel
Les Saules 871-6740

639, rue Clémenceau
Beauport 661-1212

PNEUS ET MÉCANIQUE
DE LA CAPITALE

5701, boul. des Galeries
Québec 622-4191

PNEUS ET MÉCANIQUE
D'ESTIMAUVILLE

2600, boul. Montmorency
Québec 666-8900

PNEUS ET MÉCANIQUE
STE-FOY

3115, boul. Hochelaga
Sainte-Foy 653-0841

CENTRE GOODYEAR

1900, rue Léon Harmel
Dubergé 683-2521
(N'oubliez pas nos services mécaniques!)

155, route du Président-Kennedy
Lévis 833-3282

385, rue Lavoie, Centre industriel
Ville Vanier 683-1010

90 jours de peine discontinue pour s'être masturbé devant son fils de trois ans

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

QUÉBEC — Après avoir plaidé coupable à l'accusation plutôt singulière de s'être masturbé à trois reprises devant son garçon de trois ans, un individu de 39 ans de Charlesbourg a été condamné, hier, à une peine discontinue de 90 jours de prison.

Les infractions ont été commises entre juillet 1997 et juillet 1998 à Saint-Jean-Christophe, quand l'homme habitait avec l'enfant et la mère, ainsi qu'à Charlesbourg, lorsque le père exerçait ses droits d'accès après la séparation du couple. Après avoir comparu pour cette accusation, l'homme a communiqué trois fois avec son ex-conjointe alors qu'on le lui avait interdit, d'où une autre condamnation, hier, à 150 \$ d'amende.

D'après le résumé des faits du procureur de la Couronne, M^{re} Michel Fortin, l'accusé a commis ses crimes au moment où il donnait le bain à son fils. La mère a découvert le tout lorsque l'enfant s'est mis à se masturber en prenant son bain. « Plein de fois », a-t-il alors expliqué, il était arrivé que « le pénis de papa pleure ».

**Compte tenu que l'accusé
paye une pension
alimentaire pour son fils,
le juge trouvait important
qu'il ne perde pas son emploi**

Un rapport pénal et une évaluation psychoséxologique ont conclu à la présence de risques de récidive. L'accusé, souligne-t-on, ne reconnaît pas avoir un problème. Le

procureur réclamait une peine de trois mois afin de favoriser une prise de conscience chez l'homme et de « réunir les conditions gagnantes pour le succès d'une thérapie ».

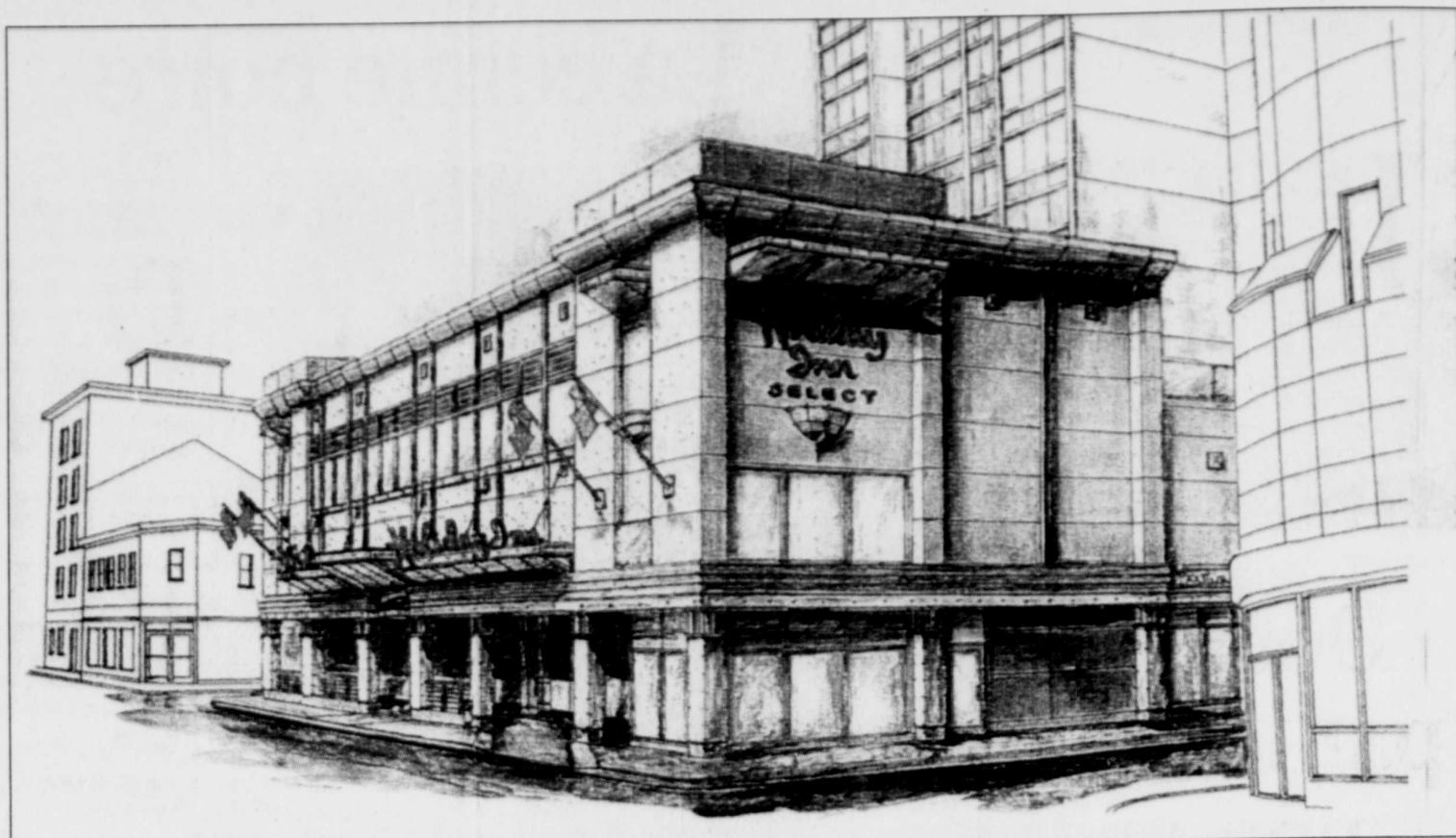
RISQUES DE RÉCIDIVE

L'avocat de l'accusé, M^{re} Christian Bélanger, a pour sa part assuré le juge que les procédures judiciaires ont suscité une prise de conscience chez l'individu. Celui-ci n'est pas criminalisé et il a davantage besoin d'encadrement et de soins, a plaidé son avocat, soulignant enfin que l'enfant n'a pas conservé de séquelles des événements. Bref, M^{re} Bélanger suggérait au juge d'imposer à son client une probation comprenant l'obligation de suivre une thérapie.

Pour le juge Alain Morand, le fait que le risque de récidive soit lié à une déviance sexuelle entraîne la nécessité d'une peine d'emprisonnement, mais qu'il lui fallait pondérer selon les circonstances. Compte tenu que l'accusé paye une pension alimentaire pour son fils, il devenait important qu'il ne perde pas son emploi.

Aussi le tribunal a-t-il opté pour la peine « sévère mais appropriée » de trois mois, mais à être purgée de façon discontinue. Une probation de trois ans la suivra.

Durant cette période, l'accusé devra se soumettre à une thérapie pour déviants sexuels, si on la lui recommande. Il ne pourra avoir de contacts avec des personnes d'âge mineur, sauf en présence d'un autre adulte. Le juge lui a en outre interdit d'importuner son ex-conjointe, de se rendre dans des endroits fréquentés normalement par des personnes d'âge mineur et d'occuper un emploi auprès d'elles.



Le bleu turquoise semble la couleur dominante, et c'est la teinte que prendra aussi la tour de béton extérieure.

L'hôtel Ramada Québec centre-ville redevient un Holiday Inn... Sélect

De 3 à 5 millions seront investis dans sa rénovation

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — D'abord Holiday Inn, puis Ramada, revoilà le Holiday Inn... Sélect! Un quatre étoiles... et demie là où l'hôtel n'était plus qu'un deux... et quelques poussières! L'hôtel se rénove de fond en comble, un investissement de 3 à 5 millions \$ alors qu'il pensait fermer, il y a deux ans à peine!

« La décision de la Ville de Québec d'enlever le toit du mail a été l'élément décisif », affirme Claude Larose, responsable du Centre de développement économique et urbain, membre du comité exécutif.

La vente du terrain et du stationnement de l'hôtel, entre l'église Saint-Roch et la bibliothèque Gabrielle-Roy, était essentielle pour les prêteurs.

« Nous voulons concurrencer les meilleurs hôtels de la haute-ville », dit Amin Visram, vice-président de la chaîne hôtelière Vista Hospitality.

La réfection n'était pas sans besoin. Les anciennes chambres étaient ternes, les tapis tachés, les meubles désuets, la literie défraîchie. L'hôtel avait mal vieilli.

« Normalement, dans l'hôtellerie, il faut refaire les chambres aux sept ou huit ans. Celui-là n'avait jamais été rénové en 25 ans », commente Hélène Milliard, la directrice commerciale.

Le bleu turquoise semble la couleur

dominante, et c'est la teinte que prendra aussi la tour de béton extérieure. Le hall d'entrée sera plus prestigieux pour accueillir une clientèle de milieu à haut de gamme. Le prix des chambres oscille de 89 \$ à 119 \$. Ils sont à 59 \$ actuellement! Les travaux sont déjà commencés sous la toile extérieure.

« Nous venons de conclure une entente avec nos employés syndiqués à 6 h ce matin », dit M. Visram. Il était moins une. Les relations de travail ont rarement été au beau fixe dans cet hôtel du centre-ville.

UNE BONNE AFFAIRE

Pour la Ville de Québec, Claude Larose assure que l'affaire est bonne.

« On fait une dépense de 50 000 \$ pour le stationnement. Il faut dire qu'il a besoin d'une réfection majeure et que nous l'avions un peu laisser aller », explique-t-il.

L'entente conclue en 1972, sous l'administration Lamontagne, n'était pas

la trouvaille du siècle. La Ville touchait 28 000 \$ par année jusqu'en l'an 2042 tout en perdant 55 000 \$ par an à gérer un stationnement déficitaire et décrépit, à l'usage exclusif de l'hôtel.

En contrepartie, l'hôtel s'engage dans des rénovations de 2,4 millions \$ d'ici le 30 décembre 2000, et renonce à une subvention de 150 000 \$ qu'il aurait pu obtenir pour la réfection de ses façades commerciales. Il jouira d'un crédit de taxes foncières sur la valeur des rénovations, de 100 % la première année et de 50 % les deux suivantes.

« C'est une entente qui consent 850 000 \$ d'avantages à l'entreprise contre 1,5 million \$ d'avantages à la Ville, dit M. Larose. La relance du quartier Saint-Roch est résolument sur ses rails. Dans d'autres situations, il nous a fallu accorder des subventions ad hoc plus importantes. Elles sont de plus en plus réduites maintenant. »

La nouvelle directrice commerciale, M^{me} Milliard, dit que les réservations vont bon train jusqu'en 2003. Toutes les nuitées sont prises pour le passage à l'an 2000. Le Carnaval de Québec reviendrait dans la basse-ville en s'installant au Holiday Inn Sélect, tant pour son ouverture officielle, le 4 février prochain, que pour certaines activités, même si les grands événements continueront de se tenir dans les hôtels de la haute-ville.

L'hôtel
n'avait pas
été rénové
depuis
25 ans

La nouvelle
CAVALIER
ENSEMBLE
VALEUR
2000

208 \$
/mois***
location 36 mois
Transport et préparation inclus

16 999 \$
à l'achat**

1,9%
de financement*

Cavalier 2000. Celle qui vous comblera.

Comptant	Mensualité
0 \$	258 \$
1 125 \$	228 \$
1 825 \$	208 \$



Si seulement tout était
aussi fiable que la Cavalier.

Cavalier 4 portes

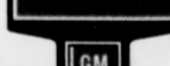
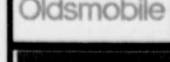
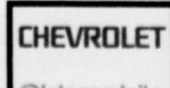


À ce prix, la nouvelle Cavalier vous est offerte avec
l'Ensemble Valeur 2000.

- Télédéverrouillage des portes • Verrouillage électrique des portes
- Régulateur de vitesse
- Moteur 2,2 L de 115 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Système antiblocage aux 4 roues
- Dispositif antivol PASSLockII
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Siège arrière à dossier rabattable
- Assistance routière



L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Cavalier neufs 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Taux de financement à l'achat de 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois. **À l'achat, préparation incluse, transport (680 \$) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. *** Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 300 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km. Exemple de financement de 15 000 \$ à 1,9 %: 48 versements de 324,77 \$, coûts en intérêts de 588,97 \$, coût total de 15 588,97 \$. Rabais aux diplômés taxables et accordé selon les critères du manufacturier. **** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



La Cavalier. Connue pour en prendre. Reconnue pour en donner.



Des inscriptions racistes maculaient les murs.

Défigurées par les graffiti néo-nazis

La police de Lévis a un groupe à l'œil

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

LÉVIS — Plusieurs Lévisiens ont eu la désagréable surprise de découvrir des graffiti peints à même leur maison privée, en fin de semaine, ainsi que sur un bâtiment appartenant à la Ville. Dans ce dernier cas, le message était à saveur néo-nazie.

Des dessins et des écrits ont été recensés sur au moins sept maisons privées du secteur du Vieux-Lauzon, ainsi que sur les murs de la « cabane » de baseball située sur la rue Jean XXIII, non loin de l'Hôtel-Dieu de Lévis. C'est à cet endroit qu'ils étaient les plus nombreux et les plus tendancieux.

Croix gammées, épithètes du style « Fuck les noirs » ou « Sexe et violence # 1 », références aux punks et aux skins composent une bonne part de l'« œuvre » réalisée sur le bâtiment de la Ville.

Cet incident, qui s'est produit pendant les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche, coïncide avec d'autres du même genre survenus à Montréal, dans les stations de métro. Mais selon la sergente Aline Pelletier, de la police de Lévis, les réalisations lévisiennes n'avaient rien à voir avec une quelconque création artistique. La tendance néo-nazie leur donnait une couleur nettement plus caractéristique, dit-elle.

La police n'avait pas de suspect, mais gardait l'œil sur un groupe en particulier, selon la sergente Pelletier.

En exclusivité à Québec

BURBERRY
LONDON

Aquascutum
OF LONDON

Boutique *Danielle Morali*

Place Ste-Foy - 656-9141
30 ans d'expérience, 9 conseillères en mode, 2 couturières à votre service

EN BREF

RIMOUSKI «Grosse ouvrage» de coopération

Des dizaines de milliers de livres de vêtements d'automne et d'hiver ont pris la destination de pays du Sud et de l'Est de l'Europe par l'intermédiaire de l'organisme Coopération santé internationale. La Friperie de l'Est, un organisme relié à l'Association du cancer de

l'Est du Québec (ACEQ), a fait don de ces vêtements. D'importantes activités de financement de l'ACEQ sont au programme au cours des prochaines semaines dont le grand party de l'Halloween qui aura lieu le vendredi 29 octobre à la Coudée du cégep de Rimouski. Les billets sont en vente au montant de 10\$ donnant la chance de gagner plusieurs prix. Le 26 novembre, ce sera le téléthon annuel de l'ACEQ diffusé sur les ondes des stations de l'Est du Québec du réseau TVA. C.T.

MATELAS NEUFS

surplus de production, fins de ligne, échantillons de magasin

À UNE FRACTION DU PRIX

MATELAS 39" MATELAS 54"
mousse 6 pouces à partir de

69⁹⁵ 98⁹⁵

MATELAS HAUTE QUALITÉ 510 ressorts	MATELAS MOUSSE haute densité 54 pouces
54 pouces	60 pouces
Cour. 528,95\$	Cour. 619,95\$
SOLDE 259⁹⁵\$	SOLDE 329⁹⁵\$
	Cour. 399,95\$
	SOLDE 169⁹⁵\$

Plusieurs autres spéciaux en magasin

CENTRE DE LIQUIDATION

La qualité Matelas Dauphin à prix de liquidation!
Quantités limitées!



SEULEMENT au 85, MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC

UN COMBAT SANS MERCI.

BOUSCOTTE
CE SOIR **20h**

ICI RADIO-CANADA



Scénario et dialogues : Victor-Lévy Beaulieu
Réalisation-coordination : Albert Girard



EN BREF

SAINT-ODILON

Victime identifiée

La victime de l'accident mortel survenu sur le 6^e Rang, à Saint-Odilon, dimanche, est Rosaire Gagnon, âgé de 64 ans, de Saint-Gervais, dans Bellechasse. L'homme circulait seul à bord de sa voiture lorsqu'il en a perdu le contrôle pour des raisons inconnues. Le coroner a demandé des analyses toxicologiques pour déterminer si l'alcool ou des médicaments pourraient avoir occasionné la perte de maîtrise du véhicule. C.S.

CHANDLER

Tentatives de vol et de viol au couteau

Une femme a été victime, samedi, d'une tentative de vol sous la menace d'un couteau placé sur sa gorge, et d'une tentative d'agression sexuelle. Son agresseur a cependant raté son coup sur toute la ligne. Les événements se sont produits à Chandler, vers 17 h, mais la victime n'a porté plainte à la police que dimanche après-midi. La dame venait de quitter son commerce et de prendre place dans sa voiture quand un homme mas-

qué, caché sur la banquette arrière, lui a placé un couteau sur la gorge en lui réclamant les recettes de sa journée. Peine perdue, la commerçante ne les avait pas sur elle. Face à cet échec, l'homme a voulu avoir une relation sexuelle obligée avec sa victime, mais a là aussi échoué. Il a finalement pris la fuite à pied vers un boisé. Une enquête a été ouverte par l'escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec de Rimouski. C.S.

GRANDE-VALLÉE

Disparition inquiétante

Un homme de 34 ans, de Gros-Morne, en Gaspésie, disparu en forêt depuis mardi dernier, était toujours recherché, hier, par les policiers de la Sûreté du Québec. Gilles Laflamme est épileptique et n'a pas ses médicaments avec lui. Sa disparition n'a été constatée que dimanche. Parti mardi, Gilles Laflamme devait rejoindre l'un de deux groupes de chasseurs, dans le secteur du mont Louis. Il a abandonné son véhicule tout-terrain sur le chemin pour prendre le bois. Mais lorsque les deux groupes se sont rencontrés dimanche, ils ont réalisé que M. Laflamme n'était ni avec l'un, ni avec l'autre. Des recherches ont été entreprises avec des véhicules tout-terrain dès dimanche par des policiers de la SQ, des bénévoles et des agents de conservation de la faune. Le maître de chien de la SQ s'est joint à eux en début d'après-midi, hier. C.S.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ

La CSN refuse qu'on impose le bâillon aux réunions publiques

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

QUÉBEC — Non! Non! Non! Ça n'a pas d'allure! C'est un bâillonnement! Le syndicaliste Guy Renaud n'en revient tout simplement pas de la décision du conseil d'administration de la Régie régionale de la santé d'obliger l'inscription préalable pour poser des questions aux réunions publiques.

Cette décision a été prise jeudi, lors d'un conseil d'administration spécial pour accepter la nomination de Jean-Claude Deschênes, un ex-sous-ministre à la Santé, comme membre du c.a. Le public était clairsemé ce soir-là, et personne n'est intervenu à la période des questions.

C'est pour « permettre à un plus grand nombre possible de personnes de s'exprimer », que le conseil d'administration de la Régie régionale a adopté cette nouvelle procédure. Les gens devront dorénavant s'inscrire avant le début de la réunion publique et indiquer le sujet de leur intervention. Le temps alloué à chacun dépendra du nombre d'intervenants à chaque période de questions.

Il continuera d'y avoir deux périodes de questions, une en début d'assemblée, l'autre après la pause. Le président du conseil d'administration pourra retirer la parole « à une personne qui tient des propos irrespectueux ».

DÉBATS HOULEUX

La localisation du Centre mère-enfant et le problème des ambulanciers de Portneuf ont été l'occasion de périodes de questions houleuses et frisant parfois la grossièreté. À quelques occasions, la présidente de l'époque, Marguerite Dorion, a presque perdu le contrôle de l'assemblée. C'est pour remédier à de telles situations que les membres du c.a. ont adopté la nouvelle procédure.

Guy Renaud, président de la section de Québec de la fédération de la santé et des services sociaux (CSN), est un assidu de la période des questions du c.a. de la régie; il est offusqué par la nouvelle procédure.

« Les membres du c.a. ne font pas partie du monde de la santé. La période de questions sert aussi à leur ouvrir les yeux. Avec la nouvelle procédure, ils seront à la merci d'une seule vision des choses, celle des fonctionnaires », déplore Guy Renaud.

Oui, admet le syndicaliste, parfois les interventions sont d'un goût douteux. Mais il faut comprendre les gens, dit-il. Quand on tente de les rassurer avec des explications qu'ils savent fausses, c'est plus fort qu'eux, ils réagissent... verbalement. « Mais il n'y a rien qui mérite un tel bâillonnement ».

M. Renaud a l'impression de perdre sa seule occasion, une fois aux six semaines, de remettre les pendules à l'heure.

« Ce n'est qu'à la période des questions qu'on peut faire sortir les choses. L'inscription préalable obligatoire, c'est carrément nous bâillonner. Sans compter que depuis l'arrivée de l'actuel directeur général (Michel Fontaine), la Régie est encore moins transparente. Les rencontres avec la Régie sont moins fréquentes, l'attitude moins ouverte. »

La prochaine réunion publique du conseil d'administration de la Régie régionale a lieu jeudi, à 19 h.

Guy Renaud sera là dès 18 h 15, pour s'inscrire à la période des questions. Sa question portera sur la nouvelle procédure. Pourquoi bâillonner les citoyens? demandera-t-il au président du conseil d'administration.



Qui êtes-vous sans image Net?

50%
de rabais!

Faites-vous voir sur Internet en dotant votre entreprise d'un site Vidéotron.

Hébergez votre site chez Vidéotron et obtenez:

- 50% de rabais sur les services de création de site
- aucuns frais d'installation
- 1^{er} mois d'hébergement gratuit

Branchez-vous dès aujourd'hui au plus important réseau 100% fibre optique au Québec. Composez le

1 877 380-WEB6

www.affaires.videotron.com



Vidéotron
Réseau d'affaires

L a f i b r e d e s a f f a i r e s

Certaines conditions s'appliquent. Vidéotron Réseau d'affaires est une désignation de Vidéotron Télécom (1998) ltée. Cette offre prend fin le 17 décembre 1999.

Turbide victime d'une purge interne

Un test d'ADN pour vérifier si la relation des Hell's est au centre d'une série de crimes violents

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Convaincue que Patrice Turbide a été victime d'un règlement de comptes interne de la part des Hell's Angels, la Sûreté du Québec a réclamé des tests d'ADN pour vérifier si l'individu, retrouvé calciné, une balle dans la tête, dans une voiture abandonnée non loin de Neuville, n'est pas au centre d'une série de crimes violents dont les circonstances ne sont pas encore expliquées.

« C'est une purge interne », a lancé, d'un ton convaincu, la porte-parole de la SQ, Ann Mathieu. « On a demandé des tests d'ADN car on le considère comme suspect dans plusieurs autres crimes violents » survenus ces dernières années dans la région.

Reconnu comme violent et comme homme de main de deux importants membres des Hell's Angels de Québec, Turbide, originaire de Baie-Comeau, avait été libéré du Centre de détention de Québec à Orsainville en août. Il vivait, depuis, dans le secteur de Saint-Jean-Chrysostome, une localité de la Rive-Sud de Québec où les Hell's Angels, autant les membres que les sympathisants, ont établi leur résidence personnelle. Il possédait un long dossier criminel. Sa dernière condamnation, sous six chefs d'accusation, lui avait valu 14 mois de prison, notamment sur des questions relatives à la possession d'armes prohibées.

« Les tests d'ADN pourraient peut-être nous permettre de voir si Turbide n'est pas relié à de nombreux meurtres que l'on relie aux motards », a même précisé un enquêteur au SOLEIL. Selon différents policiers de Carcajou, un habile tueur professionnel agit pour le compte des motards. D'un tempérament très calme, celui-ci n'hésite pas à commettre son forfait, en plein jour, dans des endroits publics. Il abandonne toujours son arme sur place et prend la fuite sans paraître paniqué.

En janvier, cette escouade, que le ministre Ménard a resuscité la semaine dernière, publiait une douzaine de portraits-robots de personnes dont la description avait été fournie par des témoins des différents crimes. Malgré cet effort, aucune arrestation n'a pu être effectuée.

Turbide a, quant à lui, été identifié par ses empreintes dentaires et digitales. Invitée à préciser si quelqu'un avait rapporté sa disparition, la policière a répondu par la négative.

MULTITUDE D'HYPOTHÈSES

Quant au meurtre d'Yves Vermette, survenu samedi soir au bar Le Palmier, à Beauport, la police de Québec est encore à jongler avec une multitude d'hypothèses pour trouver une piste valable.

La victime n'avait aucun dossier judiciaire. « Et bien que le modus operandi s'approche de celui des motards, rien ne nous permet d'affirmer ouvertement que Vermette soit relié à une organisation », a précisé l'agent Danny Simard.

EN BREF

« SAUVER LES CAMPAGNES »

Comité d'action permanent

Le Rendez-vous *Sauver les campagnes*, qui a réuni plus d'une centaine de leaders de comités de citoyens et de groupes écologistes de tout le Québec en fin de semaine, s'est soldé par l'adoption d'un cahier de revendications composé d'une vingtaine de propositions visant à faire modifier le régime agricole forestier municipal et environnemental en vigueur. Parallèlement, un comité d'action « Sauver les campagnes » a été créé, avec mandat de faire cheminer les revendications adoptées, promouvoir l'établissement de comités de citoyens, assurer un lien d'informations entre eux et travailler à la mise sur pied d'un fonds de défense pour aider les comités de citoyens contraints de se défendre devant les tribunaux. M.L.



Notre option à tarif fixe : la nouvelle se répand vite !

Libérez votre téléphone maison avec nos appels locaux illimités soir et fin de semaine.

Tout le monde semble se passer le mot pour profiter du nouveau forfait abordable de Clearnet. L'option à tarif fixe comprend les appels locaux illimités soir et fin de semaine, en plus de 200 minutes le jour, avec la satisfaction de savoir que les minutes de votre forfait sont utilisables n'importe où dans notre zone canadienne de couverture... Le tout pour un prix si bas qu'on se demande : « Pourquoi avoir un téléphone à la maison ? » Pour en savoir plus sur nos différents forfaits offerts à partir de seulement 25 \$ par mois, passez nous voir au www.clearnet.com ou composez le 1888 CLEARNET. Le futur est simple.



Forfaits	Tarif mensuel	Ce que vous obtenez
PARLEZ BEAUCOUP	25 \$	200 minutes, messagerie vocale, afficheur, appel en attente, facturation à la seconde, appels locaux gratuits le jour de votre fête, pas de frais de mise en service ni de contrat.
PARLEZ BEAUCOUP PLUS	35 \$	Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités la fin de semaine.
MONTANT COMPRENANT L'OPTION À TARIF FIXE	50 \$	Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités le soir et la fin de semaine.

Des forfaits affaires sont également offerts.

Frais d'interurbain en sus.

clearNET scp^{MC}

Le SCP Clearnet est offert au kiosque de Clearnet des Galeries de la Capitale situées au 5401, boul. des Galeries à Québec et chez les marchands participants suivants :

Téléolutions
8255, Henri-Bourassa,
Charlesbourg (Québec)
Tél. : (418) 627-1793

Groupe Communication 2000
723, Rue Godin,
Vanier (Québec)
Tél. : (418) 662-1101

Scantech
450, rue Papin,
Ste-Foy (Québec)
Tél. : (418) 653-1772

Centre de communications d'affaires Clearnet
2700, Jean-Perrin, bureau 114
Québec (Québec)
Tél. : (418) 847-1647

Naviclub
5054, St-Georges,
Lévis (Québec)
Tél. : (418) 835-9279

Expert-Cell Telecom
778, rue Commerciale
St-Jean-Chrysostome (Québec)
Tél. : (418) 839-2200

Communications CellWeb
1995, Jean-Talon Sud
Ste-Foy (Québec)
Tél. : (418) 688-6533

Communication BV
670, Rue Bouvier,
Québec (Québec)
Tél. : (418) 622-2848



Grand Am 2000. Pas besoin de lui demander gentiment.



Comptant	Mensualité
0 \$	358 \$
1979 \$	298 \$
3302 \$	258 \$

258 \$

/mois*

Location 36 mois
Transport et préparation inclus

20 698 \$

à l'achat**

4,9 %

à l'achat***

Elle n'a pas juste l'air sportive, elle vous met aux commandes.

- Moteur Twin Cam 2,4 L de 150 HP
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie
- Climatiseur
- Siège arrière à dossier divisé rabattable
- Verrouillage automatique des portes
- Système antiblocage aux 4 roues
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Volant inclinable
- Dispositif antivol PASSLock

Grand Am. La passion de conduire.



L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac, Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquent aux Grand Am SE 2000 neufs en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 425 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. **À l'achat, préparation incluse, transport (720 \$) et taxes en sus. ***Taux de financement de 4,9 % disponible jusqu'à 48 mois. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 20 000 \$ à 4,9 % - 48 versements de 459,68 \$, coûts en intérêts de 2 064,64 \$, coût total : 22 064,64 \$. **Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com

LE QUÉBEC LE CANADA

LANGUE D'AFFICHAGE

Six nouvelles causes devant les tribunaux

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Québec se présente, aujourd'hui, devant les tribunaux pour déterminer quand se jouera le prochain affrontement juridique au sujet de sa loi sur l'affichage en français.

NOUVELLE DATE

Les procureurs tenteront d'obtenir une date pour l'audition de six nouvel-

les causes où la validité légale d'accorder au français la prédominance sur les affiches commerciales est contestée. Chacun des dossiers est défendu par M^r Brent Tyler, l'avocat qui a gagné une cause semblable, la semaine dernière.

M^r Tyler représente deux antiquaires de l'Estrie. Mercredi, la juge Danielle

Côté leur a donné raison et a édicté que les dispositions donnant une prédominance au français sur les affiches briment les droits et libertés, jugement aussitôt porté en appel par la Procureure générale Linda Goupil.

Hier, l'attachée de presse de la ministre Goupil a indiqué que la comparution d'aujourd'hui ne

visait qu'à fixer la date des audiences pour les nouvelles causes.

Marie Vaillant s'est refusée à tout commentaire. « Ce ne serait pas judicieux d'en parler puisque ces causes se trouvent devant les tribunaux. »

Il n'a pas été possible de savoir si Québec changera sa stratégie pour l'occasion.

La semaine dernière, la juge Côté a laissé entendre que la Procureure générale aurait négligé de faire la preuve que les dispositions sur l'affichage sont essentielles pour protéger le français, comme les avocats de la province l'avaient fait, en 1988, lorsque la Cour suprême avait établi leur légalité.

Tous les dossiers
sont défendus par
M^r Brent Tyler

Il n'a pas été possible
de savoir si Québec
changera de stratégie

TRANSPORT
AÉRIEN

Assurer la protection des clients

Les Canadiens n'auront pas à payer la facture d'Air Canada

OTTAWA (PC) — Pressé par les critiques, le ministre fédéral des Transports, David Collette, devrait dévoiler aujourd'hui les mesures choisies par le gouvernement pour protéger les consommateurs et favoriser la concurrence dans le secteur du transport aérien.

Alors que la surenchère se poursuit entre Onex et Air Canada pour l'achat des Lignes aériennes Canadien International, plusieurs estiment que le ministre devrait clairement définir, devant le comité des transports des Communes, cette semaine, les nouvelles règles qui s'appliqueront dans l'industrie.

PLUS DE CONCURRENCE

Selon Douglas Reid, un spécialiste de l'aviation à l'Université Queen's de Kingston, en Ontario, la structure de ce secteur, en vigueur depuis la Deuxième Guerre mondiale, doit être modifiée en profondeur. M. Reid croit que la compétition pourrait être intensifiée en ouvrant l'espace aérien canadien à de nouveaux transporteurs, entre autres aux compagnies étrangères.

M. Reid ajoute que le gouvernement fédéral devrait laisser tomber son idée de maintenir deux lignes aériennes au pays ou, du moins, de ne maintenir qu'un seul transporteur pour les liaisons intérieures, si ce dernier a besoin de soutien. « Est-ce que la politique fédérale en vigueur est là pour protéger les transporteurs actuels et leurs actionnaires de la concurrence? Ou bien cette politique vise-t-elle à offrir aux Canadiens des liaisons aériennes partout au pays à des prix et des heures de départ convenables? » ajoute le spécialiste.

LE SCÉNARIO

Onex désire acheter Air Canada et Canadien international pour 1,8 milliard \$ et les fusionner. Cette transaction est approuvée par Canadien, mais rejetée par Air Canada, qui a présenté la semaine dernière une contre-offre visant l'acquisition de Canadien.

Le Bureau fédéral estime que toute transaction qui éliminerait Canadien international en tant que transporteur indépendant réduirait la concurrence de façon importante, ce qui, à son avis, demande une intervention gouvernementale.

Dans une industrie qui serait dominée par un seul transporteur, le Bureau de la concurrence pourrait forcer cette compagnie à vendre des routes ou un actif et prendre des mesures pour soutenir les transporteurs régionaux et les compagnies de vols nolisés.

LES TRIBUNAUX

La bataille se poursuit également devant les tribunaux, et Onex demande que l'on force Air Canada à révéler les détails des pénalités prévues en cas de bris de contrat avec ses partenaires dans le réseau international de lignes aériennes Star Alliance.

Pour sa part, Air Canada désire démontrer devant un tribunal du Québec demain que l'offre d'Onex est illégale, car elle suppose des changements à une loi fédérale qui limite l'actif de chacun des actionnaires d'Air Canada à un maximum de 10%.

Air Canada espère que le ministre Collette maintiendra ce règlement. Ce dernier n'a pas voulu en dire davantage sur ses intentions à ce sujet.

Manif sur le pont Laporte



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Réunis, hier et aujourd'hui dans la capitale, les délégués de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) ont bloqué pendant environ une trentaine de minutes, en début de soirée, l'accès au pont Pierre-Laporte en direction sud, en abandonnant, pendant quelques instants, 13 autobus et trois ambulances, sur une des voies du pont. Il s'agissait d'une première et certainement pas d'une dernière pour la FSSS-CSN, qui représente 90 000 travailleurs dans le réseau de la santé. Puisque les membres ont rejeté le recours au débrayage de 24 heures, qui devait incidemment avoir lieu hier, et éventuellement à la grève générale, la FSSS-CSN promet maintenant d'autres moyens d'action percutants pour favoriser un règlement à la table des négociations. Aucune arrestation n'a été effectuée.

MUNICIPALITÉS

10% moins de taxes en 4 ans

Québec offre un pacte fiscal qui semble plaire aux municipalités

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

■ MONTRÉAL — Le premier ministre Lucien Bouchard a donné, hier, le coup d'envoi à un blitz de négociation avec les représentants municipaux sur un nouveau pacte fiscal, venant ainsi à la rescousse de la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel.

Dès aujourd'hui des équipes techniques se mettront au travail. La prochaine rencontre avec le premier ministre a été fixée au 22 novembre.

À l'issue de quatre heures de discussions, hier, le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), Mario Laframboise, s'est dit confiant d'en arriver à un pacte fiscal permettant la réduction des taxes municipales de 10% au cours des quatre prochaines années.

La ministre Harel a reconnu qu'il s'agissait là de l'objectif déclaré de l'UMQ. Elle a convenu que cet objectif était « légitime et enthousiasmant », sans se commettre davantage.

M. Laframboise a indiqué que « pour l'instant » la facture de 375 millions \$ qu'entend se faire payer le gouvernement pour une troisième année d'affilié « est sur la table ». Il croit toutefois qu'elle disparaîtra au moment de l'entrée en force du pacte fiscal.

L'UMQ a identifié au profit du premier ministre et de la ministre Harel de nouvelles sources de revenus pouvant compenser pour des dépenses assumées jusqu'ici par le gouvernement. M. La-

framboise n'a pas voulu fournir de précisions à ce sujet.

« Nous pensons qu'il pourrait y avoir des redevances sur l'exploitation des ressources naturelles, sur les habitations à loyer modique et sur les cours municipales », a précisé pour sa part le président de la Fédération québécoise des municipalités locales et régionales, Florian Saint-Onge. Celui-ci n'a pas du tout écarté la possibilité que les municipalités aient à verser de nouvelles sommes au gouvernement si le pacte fiscal n'est pas conclu à temps pour les budgets municipaux.

« Si on ne termine pas pour nos budgets, à la fin décembre, on aura peut-être une compensation à faire au début de l'an 2000 », a concédé M. Saint-Onge.

La ministre Harel a insisté pour sa part sur la permanence de l'effort imposé par le gouvernement du Québec aux municipalités. « L'effort est permanent. Si chacun qui a contribué à l'atteinte du déficit zéro reprenait sa mise, on se retrouverait avec le même niveau d'endettement. »

« Il faut se réorganiser, trouver des sources de revenus autres que le champ foncier, générés par l'activité économique des villes au niveau des richesses naturelles et de la taxe de vente du Québec, par exemple », a dit M^r Harel.

Pour ce qui est de la simplification des structures municipales, la ministre a signifié que cet exercice se fera par la suite, une fois que ce débat de société sera complété.

Même si le premier ministre et la ministre Harel ont rencontré séparément les deux regroupements municipaux, il faut s'attendre à ce que le pacte fiscal soit le même pour toutes les municipalités, les petites comme les plus grosses.

« Notre intention est de discuter avec chaque organisation mais de leur soumettre des propositions similaires », a dit la ministre.



La facture de 375 M \$ est toujours sur la table, fait remarquer le président de l'UMQ Mario Laframboise.

EN BREF

Fuite d'uranium à Dorval

Une fuite d'uranium a provoqué l'évacuation d'une quinzaine de personnes, hier soir, dans un secteur industriel de l'aéroport de Dorval. L'incident s'est produit lorsque des employés transportaient un baril contenant des tubes de ce produit dangereux. Un de ces tubes s'est brisé lorsqu'un baril est tombé. Les pompiers arrivés sur les lieux ont immédiatement ordonné l'évacuation des lieux. Selon un porte-parole de l'urgence Santé, le taux de radiation était supérieur à la normale mais ne représenterait cependant pas un danger pour les personnes qui ont été exposées. (PC)

Chrétien appuie son candidat controversé

Jean Chrétien a donné publiquement son appui, hier, à Marcel Proulx, candidat libéral dans Hull-Aylmer, pour l'élection partielle qui se tiendra le 15 novembre, et ce, en dépit de la controverse entourant sa candidature. « À mes yeux, c'est un candidat », a dit M. Chrétien à l'extérieur de la Chambre. M. Proulx était un adjoint de l'ex-ministre Marcel Massé, qui était député de Hull-Aylmer avant de quitter la vie politique en août dernier. Les libéraux ont été plongés dans l'embarras la semaine dernière quand ils ont appris que leur poulain avait amassé des dettes de 56 000 \$ envers le fisc. Depuis, il a cependant régularisé sa situation et remboursé sa dette. « Il a eu des problèmes financiers, mais il a remboursé sa dette, et cela me convient », a ajouté le premier ministre. Mais M. Chrétien n'a pas voulu commenter le fait que M. Proulx n'a apparemment pas révélé ses problèmes à M. Massé, quand il est devenu un de ses adjoints. Le ministre du cabinet Chrétien responsable pour le Québec, Alfonso Gagliano, a aussi donné son appui à Proulx. (PC)

EN BREF

CONGÉS PARENTAUX
Les montants
versés sont
demeurés stables

Les paiements de soutien du revenu versés aux familles à la naissance de leurs enfants, en vertu du programme d'assurance-emploi, sont demeurés stables au cours des dernières années, révélait hier Statistique Canada. Le montant total versé avait tendance à augmenter au début de la décennie 90, mais il est demeuré pratiquement inchangé le reste de la décennie. Ces prestations d'assurance-emploi sont versées aux femmes qui ont accumulé suffisamment d'heures de travail pour être admissibles. Environ la moitié des familles ont pu toucher des prestations, soit la même proportion qu'il y a 10 ans. L'an dernier, le montant des prestations hebdomadaires moyennes versées aux familles admissibles en vertu du programme d'assurance-emploi était d'environ 277\$, comparativement à 297\$ six ans auparavant. Le montant total versé durant un congé de maternité atteint en moyenne environ 6800\$. En 1998, des paiements d'assurance-emploi ont été versés en moyenne pendant 24,5 semaines, comparativement à 21,9 semaines en 1991. Les mères de nouveau-nés admissibles peuvent retirer des prestations de maternité pendant 15 semaines. L'un ou l'autre des parents a ensuite droit à 10 semaines supplémentaires de prestations parentales. (PC)

GARDERIE

Trois mois pour
avoir mordu
des enfants

La propriétaire de la garderie Les petits amis de Tat, du quartier Côte-des-Neiges, à Montréal, Kim Phung Nguyen, 37 ans, a été condamnée à trois mois de prison avec sursis pour avoir mordu deux enfants en bas âge. En plus de se voir imposer 60 heures de travaux communautaires et un couvre-feu par le tribunal, M^{me} Nguyen, qui a été trouvée coupable en mai dernier, devra se soumettre à une thérapie. Kim Phung Nguyen, qui a un antécédent judiciaire de fraude, s'en était pris à deux enfants de 16 et 17 mois dans le but de les corriger de leur mauvaise habitude de mordre les autres. (PC)

GRAFFITIS

Trois ados accusés

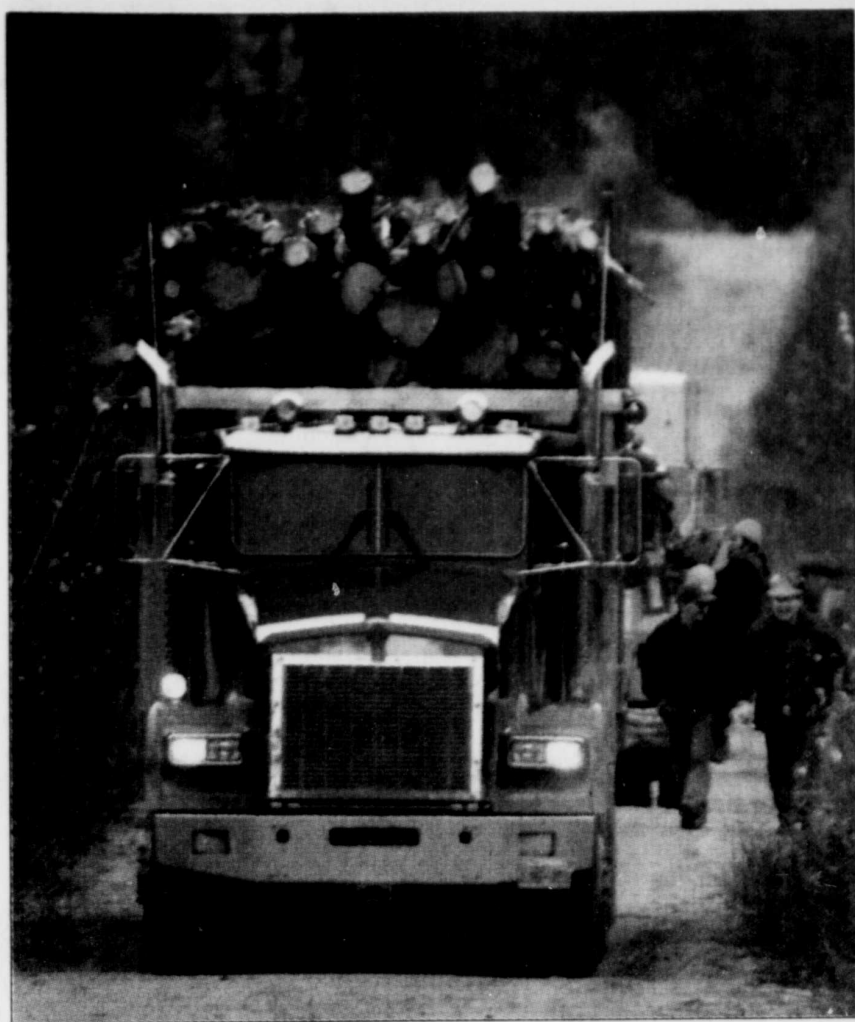
Des accusations de méfaits vont être portées contre trois adolescents arrêtés hier matin alors qu'ils dessinaient des graffitis dans un tunnel et sur une résidence du quartier Petite-Bourgogne, à Montréal. C'est l'appel d'un chauffeur de taxi qui a permis l'arrestation des trois jeunes, âgés de 16 et 17 ans. Selon la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), il est trop tôt pour établir un lien entre ces trois graffiteurs et les actes commis en fin de semaine dans trois stations de métro de Montréal. Rappelons que des graffitis recouvrent les murs des stations Côte-des-Neiges, Université de Montréal et Edouard-Montpetit, toutes voisines sur la ligne bleue, dans le nord de la ville. Les vandales sont entrés par effraction dans le métro après sa fermeture, à 23h30. (PC)

Hum! Hum! (PC)

La Presse canadienne a erronément rapporté vendredi que le ministre fédéral de la Santé Allan Rock entend injecter 65 millions\$ sur une période de deux ans dans les Instituts canadiens de recherches en santé. En fait, 65 millions\$ seront versés aux instituts dès la première année, et 175 millions\$ l'année suivante. (PC)

Piquets de grève
du SCFP

Même si le front syndical a renoncé à tenir une journée de grève, hier, des employés du centre de soins de longue durée Lucille-Teasdale, à Montréal, ont tout de même décidé de dresser des piquets de grève dès les petites heures du matin. Les syndiqués du pavillon Henri Charbonneau, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, ont voulu ainsi transmettre le message au gouvernement Bouchard que la mobilisation se poursuit malgré tout. À l'heure du midi, ils ont été rejoints par leurs collègues d'autres établissements. Des syndiqués sont restés en poste pour assurer les services essentiels. (PC)



Les autochtones sont sortis fièrement de la forêt en escortant un plein camion de billes fraîchement coupées.

Des Micmacs du
N.-B. s'approprient
la forêt publique

■ MINTO, N.-B. (PC) — La bataille des autochtones du Nouveau-Brunswick pour la reconnaissance de leurs droits s'est déplacée hier de la mer à la forêt.

Des bûcherons autochtones ont en effet défié hier les lois provinciales du Nouveau-Brunswick sur la coupe de bois sur les terres de la Couronne. Ils ont empli des camions d'arbres fraîchement coupés, qu'ils ont transportés vers un moulin, escortés par un convoi de camions et d'automobiles qui klaxonnaient pour ne pas passer inaperçus.

Normalement, le gouvernement devrait saisir leur cargaison, illégalement obtenue, mais on n'a observé aucun signe de vie sur les lieux qui aurait indiqué l'intention des gardes forestiers ou des policiers d'intervenir.

La plupart de la trentaine de bûcherons impliqués dans cette manifestation appartiennent à la nation micmacs installée à Big Cove, où se trouve la plus importante réserve micmacs du Nou-

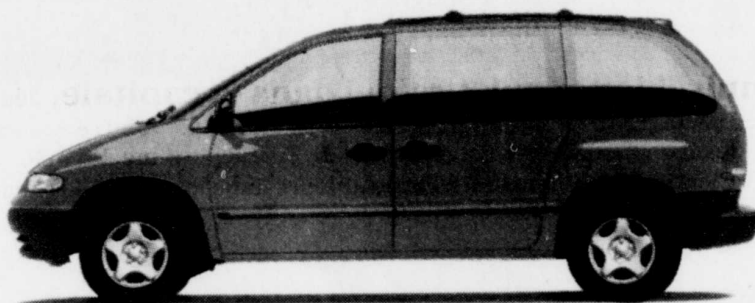
veau-Brunswick, qui compte 2300 personnes.

Le chef de la nation, Robert Levi, a indiqué hier qu'il souhaitait être arrêté par la police. «J'en ai plein le dos de ce qui arrive à mon peuple. Voilà une affirmation de nos droits. J'imagine qu'il faudra recommencer», a-t-il dit. Ces derniers lui ont demandé s'il avait un message à l'intention de la compagnie Irving, qui détient les droits de coupe sur les terres où les autochtones ont bûché hier. La réponse fut brève et incisive: «Enlevez-vous de là. Nous sommes ici.»

Le ministre de la Justice du Nouveau-Brunswick, Brad Green, qui est également responsable des questions autochtones, a répété qu'aucun traité existant n'accordait aux autochtones le droit de couper des arbres sur les terres de la Couronne.

L'État aurait
du saisir
le camion,
mais rien ne
s'est produit

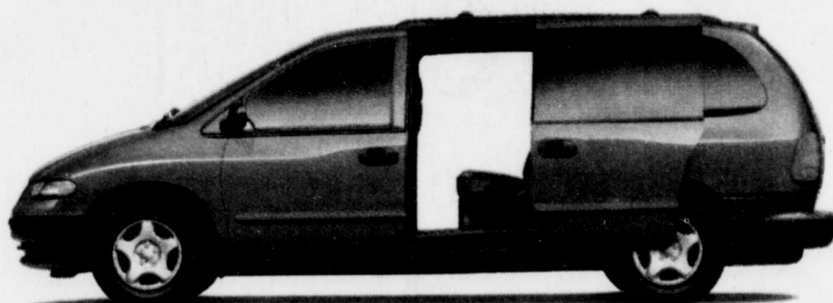
Comme s'il n'y avait pas déjà bien assez
de raisons pour choisir une Dodge Caravan,
nous en avons ajouté deux.



Dodge Caravan 2000

22 929\$* ou 269\$†

par mois
Location, terme de 36 mois.
Comptant initial de 3 883 \$.
Taxe sur le climatiseur,
transport et préparation inclus.



Dodge Grand Caravan 2000

Louez une Dodge
Grand Caravan
pour seulement 10\$†
de plus
par mois

Dodge Caravan 2000/Dodge Grand Caravan 2000, ensemble 26T

- Moteur V6 de 3,0 L • Transmission automatique à quatre rapports
- Deux portes coulissantes • Climatiseur • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Régulateur de vitesse • Volant inclinable
- Glaces de custode pivotantes à commande électrique • Sièges pour sept passagers
- Sièges à roulettes Easy Out™ • Radiocassette AM/FM stéréo • Verrous arrière à l'épreuve des enfants • Glace à écran solaire • Poutres de protection latérales
- Garantie 3 ans ou 60 000 km

Dodge Caravan

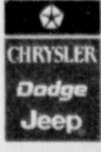
LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep



* Transport (855 \$) en sus. Le prix reflète l'allocation du fabricant consentie au concessionnaire. † Tarifs mensuels de 269 \$ établis d'après la Dodge Caravan 2000 26T + DVD + AAF + AAA et de 279 \$ d'après la Dodge Grand Caravan 2000 26T + AAF + AAA. Comptant initial ou échange équivalent. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Le locataire est responsable de l'accident de kilométrage après 61 200 kilomètres, au taux de 12¢ le km. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Inc. ** Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre et avoir à commander. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Photos à titre indicatif seulement. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Visitez-nous dès aujourd'hui à www.daimlerchrysler.ca

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep Inc.



Gagliano joue au Père Noël avec le Fonds du millénaire



Le ministre Gagliano aux Communes.

MONTREAL (PC) — Visiblement satisfait, le ministre fédéral des Travaux publics et des Services sociaux, Alfonso Gagliano, a annoncé hier des subventions de 8,7 millions \$ à 99 projets québécois marquant le passage du nouveau millénaire.

Ce dévoilement est le troisième du genre depuis le lancement du Programme des partenariats du millénaire du Canada (PPMC). Le ministre Gagliano, également ministre responsable du Québec, a précisé que les phases IV et V du programme suivront cet automne et que d'autres aides financières seront accordées. « On encourage les Canadiens à mettre sur pied des projets

d'envergure », a-t-il dit.

Parallèlement à son collègue Gagliano, le vice-premier ministre et ministre de l'Initiative du millénaire, Herb Gray, a annoncé à Ottawa les projets retenus pour tout le Canada. En tout, 609 projets bénéficiaires des deniers publics, pour un total de 43,8 millions \$.

En plus de favoriser les idées à caractère culturel et historique, le programme fédéral accorde une importance toute particulière à celles touchant la conservation de la faune et de

Rien à voir avec la promotion de l'unité nationale, jure-t-il

l'environnement. C'est pour cette raison qu'Alfonso Gagliano a convoqué la presse à la Biosphère de Montréal, sur l'île Sainte-Hélène. L'ancien pavillon des États-Unis jouira d'une aide du PPMC de 600 000 \$ pour présenter « Eau: enjeu du XXI^e siècle », une exposition sur les cours d'eau, les lacs

et les océans canadiens.

Parmi la centaine de projets retenus au Québec, et qui représentent 27 % du financement total, on peut compter la création de nombreux petits parcs, jardins et pistes cyclables, la publica-

tion de livres à caractère historique et des expositions artistiques. De Larouche à Saint-Jean-Port-Joli, en passant par Grand-Mère et Rouyn-Noranda, l'ensemble des régions du Québec figurent au palmarès du programme fédéral.

Les montants versés en subvention varient, mais ne peuvent dépasser le tiers du coût total. Si plusieurs projets retenus veulent exalter le sentiment d'appartenance au Canada, Alfonso Gagliano affirme que ce n'est qu'une coïncidence. « Ça n'a rien à voir, a-t-il répondu aux journalistes. Nous n'utilisons pas les impôts des contribuables pour promouvoir l'unité nationale. »

Ses jeunes fonctionnaires jugent sévèrement l'État québécois

GILBERT LEDUC
Le Soleil

■ QUÉBEC — Pour la « poignée » de jeunes de moins de 30 ans à l'emploi de la fonction publique — en 1998 ils n'étaient que 3600 parmi les 62 539 employés réguliers et occasionnels, soit 5,75 % de l'effectif total — le gouvernement du Québec n'est pas un employeur sans reproche.

Invités, hier, au Domaine Cataraqui par le Forum des jeunes de la fonction publique, 109 (sang neuf !!!) jeunes fonctionnaires et professionnels à l'emploi des ministères et des organismes gouvernementaux ont posé un jugement sévère à l'égard de l'État.

Ils lui reprochent d'abord de considérer les 250 stagiaires à son emploi depuis près d'un an comme de la main-d'oeuvre à bon marché. De plus, les jeunes estiment que de nombreux gestionnaires sont « frileux » à l'idée d'entreprendre le virage technologique. Enfin, ils ne croient pas que l'introduction de primes au rendement doit constituer le seul moyen pour inciter le personnel de la fonction publique à être plus efficace, plus performant.

Réunis pour essayer de trouver des manières en vue d'améliorer la fonction publique, les 109 jeunes ont appuyé massivement la lutte menée par leurs camarades stagiaires qui réclament essentiellement les mêmes droits que les fonctionnaires et les professionnels. À l'occasion des ateliers

portant sur le programme de stages au sein de l'appareil gouvernemental, plusieurs stagiaires ont témoigné. Ils se disent « exploités » par le gouvernement. « Je fais les mêmes tâches qu'une employée permanente », confia l'une des participantes. « Au début, je trouvais ça correct, mais plus ça va, plus les responsabilités sont grandes et le salaire, lui, ne suit pas », ajouta un autre en insistant pour dire que les stagiaires, dont les salaires varient entre 20 509 \$ (pour un diplômé du collégial) et 23 426 \$ (pour un diplômé universitaire), constituaient une main-d'oeuvre « prête à jeter » au bout de deux ans. « Si, au moins, les chances de se placer à la fin de notre stage étaient bonnes, ça ne me dérangerait pas de manger mon pain noir pendant deux ans », notait un autre jeune.

Il en coûterait 1,2 million \$, cette année, au Conseil du trésor pour ajuster les salaires des 250 stagiaires à ceux des employés.

Par ailleurs, les jeunes employés de l'État estiment qu'il y a encore de la réticence, au sein de l'administration publique, à prendre le virage des nouvelles technologies. Selon des informations véhiculées dans les ateliers, hier, seulement le quart des employés de la fonction publique sont branchés sur l'Internet. « Pour beaucoup de gestionnaires, l'informatique c'est une dépense, pas un investissement », ont souligné les participants.

Lors de sa participation, il y a quelques semaines, à la commission parlementaire chargée de tenir des consultations sur le projet de réforme de la fonction publique, le Forum des jeunes de la fonction publique, qui ne se présente pas com-



Quelques-uns des 265 stagiaires que le ministre Jacques Léonard avait accueillis pour deux ans dans la fonction publique, l'automne dernier.

me le porte-parole des jeunes employés de l'État mais comme un lieu d'échanges et de réflexion, avait provoqué des remous en proposant que l'on mette carrément à la porte tous les employés qui n'offraient pas un rendement jugé satisfaisant.

Hier, des jeunes ont signifié qu'ils ne partageaient pas cette prise de position et ils invitaient les dirigeants du forum, la prochaine fois, à mieux prendre le pouls des jeunes.

Sans rejeter l'idée d'accorder des primes à la performance, les jeunes suggèrent plutôt au

Conseil du trésor d'innover et de trouver d'autres moyens pour inciter les fonctionnaires à être plus productifs, notamment par des programmes de formation et de développement de la carrière.

En ce qui a trait aux fonctionnaires qui se traînent les savates, sans nécessairement demander que l'on les congédie, les participants veulent que les gestionnaires « mettent leurs culottes » et amènent tout le monde à travailler dans la même direction.

ON N'EST PAS REPOSANT

La télévision, ça nous inspire. Même que, chez Star Choice, on est tous un peu maniaque! Et c'est bien normal parce que notre spécialité c'est la télévision. Seulement la télévision. Alors chaque jour, nous cherchons de nouvelles façons d'améliorer notre produit. En ajoutant de nouveaux canaux, en étant à l'affût des innovations technologiques, en créant des offres promotionnelles avantageuses. En fait, si on n'arrête jamais, c'est parce que nous voulons que votre système soit le meilleur aujourd'hui et qu'il le reste demain.

Aujourd'hui, Star Choice vous présente son nouveau récepteur Navigo

Le Navigo 401 de Star Choice : image numérique encore plus claire, son numérique Dolby DigitalTM AC-3 5.1 à six canaux, Navigation intelligente^{MC} comprenant programmation de 7 jours à l'écran et recherche d'émissions par thème, prêt à recevoir la TVHD (télé haute définition), deux sorties audio/vidéo, mises à jour des logiciels par satellite. Grand choix de forfaits à partir de 8,99 \$ par mois.

STAR CHOICE
NOTRE TÉLÉ, C'EST D'ABORD LA VÔTRE.
1 888 554-STAR www.starchoice.com

Les Antennes G.C.
269, rue des Forges
Amqui
(418) 629-2759

Jean-Marc Électronique enr.
4356, rue Laval
Lac Mégantic
(819) 583-1880

Sateltech Fernand Labonté
793, rue Notre Dame des Champs
Pohéngamook
(418) 893-2147

Service Raynald Fecteau
930, 151^e rue
Saint-Georges de Beauce
(418) 227-0145

Dolby[®] et le logo Double D sont des marques déposées de Dolby Laboratories Licensing Corporation sous licence de General Instrument Corporation. Star Choice[®] Le logo Star Choice ainsi que tout autre logo ou concept connexe sont des marques de commerce de Star Choice Communications Inc. et Star Choice Television Network Incorporated.

LES RETOURNÉS

PRIVÉ Partenaires

Suite de la Une

vités à des ressources externes.

Dans les réseaux de la santé et de l'éducation, la sous-traitance fait son œuvre surtout du côté des services auxiliaires, notamment l'entretien ménager et les services alimentaires. À la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), qui représente 90 000 travailleurs regroupés dans 550 syndicats, on a dénombré pas moins de 600 contrats de service.

Selon la Fédération des professionnelles (FP-CSN), la sous-traitance fait aussi des ravages dans les activités de réadaptation. « Les malades qui ont des assurances privées sont de plus en plus dirigés vers des ressources externes alors que les petits salariés, les travailleurs autonomes, tous ceux qui n'ont pas d'assurance, sont placés sur des listes d'attente et doivent patienter pendant de longs mois parce que nous n'avons plus les ressources pour nous occuper d'eux », explique Josée Roy, vice-présidente de la FP-CSN.

Selon elle, il suffit de consulter les statistiques fournies par les ordres professionnels pour constater le déclin du secteur public dans les soins de réadaptation. En physiothérapie, le pourcentage de professionnels pratiquant à leur compte est passé de 31 % à 51 % de 1989 à 1998. En orthophonie, ce pourcentage a grimpé de 13,5 % à 24,3 % entre 1994 et 1998.

FONCTION PUBLIQUE

Dans la fonction publique, la sous-traitance fait son chemin, mais plus particulièrement du côté de l'entretien des routes et des services informatiques.

« À la CSST, le personnel de la direction générale des technologies de l'information est composé d'à peu près 60 % d'employés du privé », signale Carole Roberge, première vice-présidente du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec. Elle parle de la création d'un nouveau phénomène, celui des faux sous-traitants, des

gens travaillant dans un ministère depuis cinq ou 10 ans, mais qui sont à l'emploi d'un sous-traitant. « En général, ils gagnent jusqu'à trois fois le salaire d'un professionnel de la fonction publique ».

Selon M^{me} Roberge, la valeur des contrats de services professionnels est passée de 317 à 381 millions \$ au cours des trois dernières années. Si tout cet argent avait été investi dans le rajeunissement des ressources humaines, on aurait pu embaucher 8520 jeunes professionnels, estime-t-on.

Autant du côté des professionnels que des fonctionnaires, on s'inquiète de la création d'un Bureau des partenaires, un outil dont vient de se doter le Conseil du trésor pour susciter des collaborations entre le public et le privé.

Pour Serge Roy, président du Syndicat de la fonction publique du Québec, ce n'est plus que des services périphériques de l'État que les gouvernements cherchent à remettre entre les mains du secteur privé, mais des éléments qui relèvent de la mission de l'État.

Il faut comprendre que le recours à la sous-traitance ne fait pas perdre l'emploi d'un travailleur permanent. Les employeurs profitent souvent du non-remplacement des syndiqués qui prennent leur retraite pour ouvrir la porte à l'entreprise privée. S'ils conservent leur poste, des permanents voient cependant leurs tâches « grugées » par les sous-traitants, comme en témoigne Renaud Gingras, du Syndicat des employés de soutien du CHUL, une organisation affiliée à la FTQ. « Que l'employeur fasse appel à des sous-traitants pour monter des murs, on est capable de vivre avec ça. Mais qu'il fasse entrer des travailleurs de l'extérieur pour des jobs de menuiserie ou d'électricité que nos membres ont toujours faits, on ne le prend pas ! »

Pour le personnel à statut précaire, la sous-traitance signifie bien souvent moins d'heures de travail et, parfois, le non-renouvellement des contrats.

Compte tenu que l'emploi, notamment par le réinvestissement de fonds publics dans la santé, l'éducation et les autres services à la population, apparaît au sommet des priorités des syndicats représentant les 415 000 travailleurs de l'État, il va sans dire que la sous-traitance est au cœur des négociations pour le renouvellement des conventions collectives.

FAITS ACCOMPLIS

Dans les trois secteurs, les conventions collectives actuelles stipulent que les employeurs doivent informer les syndicats lorsqu'ils veulent confier certaines tâches à l'externe. Souvent placés devant des faits accomplis, les syndicats peuvent essayer de faire des représentations auprès des patrons pour leur démontrer, par exemple, que le montant de la facture serait le même, sinon inférieur, en faisant réaliser les travaux à l'interne.

« Ce n'est pas qu'une question de gros sous », intervient Marjolaine Côté, présidente du secteur soutien cégep à la Fédération des employés de services publics (FEESP-CSN). « Un sous-traitant qui n'a pas le moindre sentiment d'appartenance au réseau n'apportera pas la même importance à la qualité du service offert. »

Or, dans les négociations actuelles, les syndicats veulent obtenir des « poignées » pour limiter au minimum le recours à la sous-traitance et que celle-ci devienne une exception. Certains veulent même l'interdire carrément. Le recours à la sous-traitance devrait se faire seulement s'il y a une entente avec les syndicats.

Pour la partie patronale, la sous-traitance n'est pas un dogme. Oui, le « faire faire » peut entraîner des économies intéressantes, mais ce n'est pas la panacée. Tout doit passer par l'organisation du travail, établissement par établissement, par des assouplissements aux conventions collectives et non pas par des solutions « mur à mur » applicables à l'échelle de la province.



Marjolaine Côté

Des solutions imaginatives

On rapatrie des contrats de sous-traitance à l'interne

QUÉBEC — Au cours des dernières années, dans le cadre de démarches patronales-syndicales d'organisation du travail qui ont accouché d'ententes locales, des contrats avec des sous-traitants furent abandonnés ou non renouvelés afin de rapatrier à l'interne certaines activités.

C'est le cas de la cafétéria de la polyvalente Paul-Hubert, de Rimouski, sur le territoire de la commission scolaire des Phares. Déficitaire depuis toujours, la cafétéria fait actuellement l'objet d'un projet pilote dont l'objectif est d'en arriver à autofinancer le service. Une quarantaine de mesures ont été prises pour atteindre l'objectif. Par exemple, pour réduire les coûts de remplacement du personnel, les syndiqués ont consenti à prendre leurs congés durant l'été ou encore à l'occasion des journées pédagogiques et de la semaine de relâche.

Dans la région de Portneuf, plutôt que de confier les services alimentaires à un traiteur et ainsi protéger des emplois à l'interne, le Centre hospitalier de Portneuf et quatre centres d'hébergement ont décidé, il y a quelques années, de faire front commun. Les repas sont préparés au centre hospitalier puis livrés, pour être chauffés, dans les centres d'hébergement. Cette opération fait économiser 300 000 \$ par année aux cinq partenaires.

Au ministère des Transports, des ententes sont intervenues avec les directions générales et le SFPQ pour conserver à l'interne le traçage des bandes routières dans la région Chaudière-Appalaches et l'entretien hivernal de l'autoroute 30 dans la région de Nicolet.

Dans le respect de leurs conventions collectives, les travailleurs ont consenti à offrir une plus grande disponibilité lors des périodes de pointe en échange de l'abandon par le ministère de contrats de sous-traitance.

Patrons et syndiqués reconnaissent qu'une démarche d'organisation n'est pas simple. « Il doit y avoir une saine collaboration et une bonne écoute entre les parties », commente Jocelyne Godbout, responsable des relations de travail à la commission scolaire des Phares. « L'important, c'est de garder les échanges au niveau local », soutient André Caron, directeur régional de Transports Québec dans Chaudière-Appalaches.

« Ça demande beaucoup d'implication et beaucoup de temps », renchérit Johanne Cadieux, du Syndicat des employés de soutien du cégep du Vieux-Québec où l'on a

mis pas moins de deux ans pour mettre sur pied un projet permettant de ramener à l'interne l'ensemble des travaux d'entretien sanitaire du collège.

Cependant, comme l'indique Ronald Gauthier, président du secteur soutien scolaire de la FEESP-CSN, les quelques cas des belles réussites patronales-syndicales cachent des centaines de situations au sein desquelles le dialogue n'existe même pas. « La sous-traitance pour un bon nombre d'employeurs, c'est une philosophie de gestion. Pour eux, il est beaucoup plus facile de s'en laver les mains et de s'en remettre totalement à un sous-traitant — et ce peu importe la qualité des services offerts par ces derniers — que de s'asseoir avec les syndicats pour régler les problèmes. »

« Ça demande beaucoup
d'implication et
beaucoup de temps »

Création Birks. La Collection «Étoile de Mer», en or 18 carat. Collier, 925 \$. Boucles d'oreilles, 475 \$. Broche, 975 \$.

BIRKS

PERLES. depuis 1879

Accueillez le millénaire la tête dans les étoiles... et les pieds dans le sable.

Place Ste-Foy 653-4035. Pour plus d'informations, composez le 1-800-682-2622 • www.birks.com

Liquidation démonstrateurs 99

Oldsmobile Alero

rabais 4000\$

MARLIN

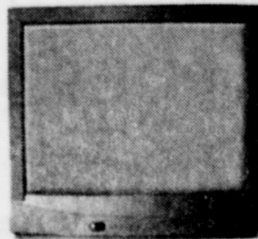
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

2145, Jean-Talon Sud
Québec, 688-1212

Voici une offre pas reposante!

Un système Navigo 401 avec un récepteur
199\$
(au lieu de 399\$)

Un système Navigo 401 avec deux récepteurs
398\$
(au lieu de 748\$)



Obtenez 100\$ de rabais en argent et 100\$ de programmation à l'achat d'un premier système Navigo 401 de base.

Obtenez 150\$ de rabais en argent sur un deuxième récepteur Navigo 401.

Toute la programmation que vous voulez ou on vous rembourse au bout de 30 jours.*

La télévision numérique de Star Choice est toujours disponible partout! Achetez un système Star Choice avant le 31 décembre 1999 et faites une vraie bonne affaire!

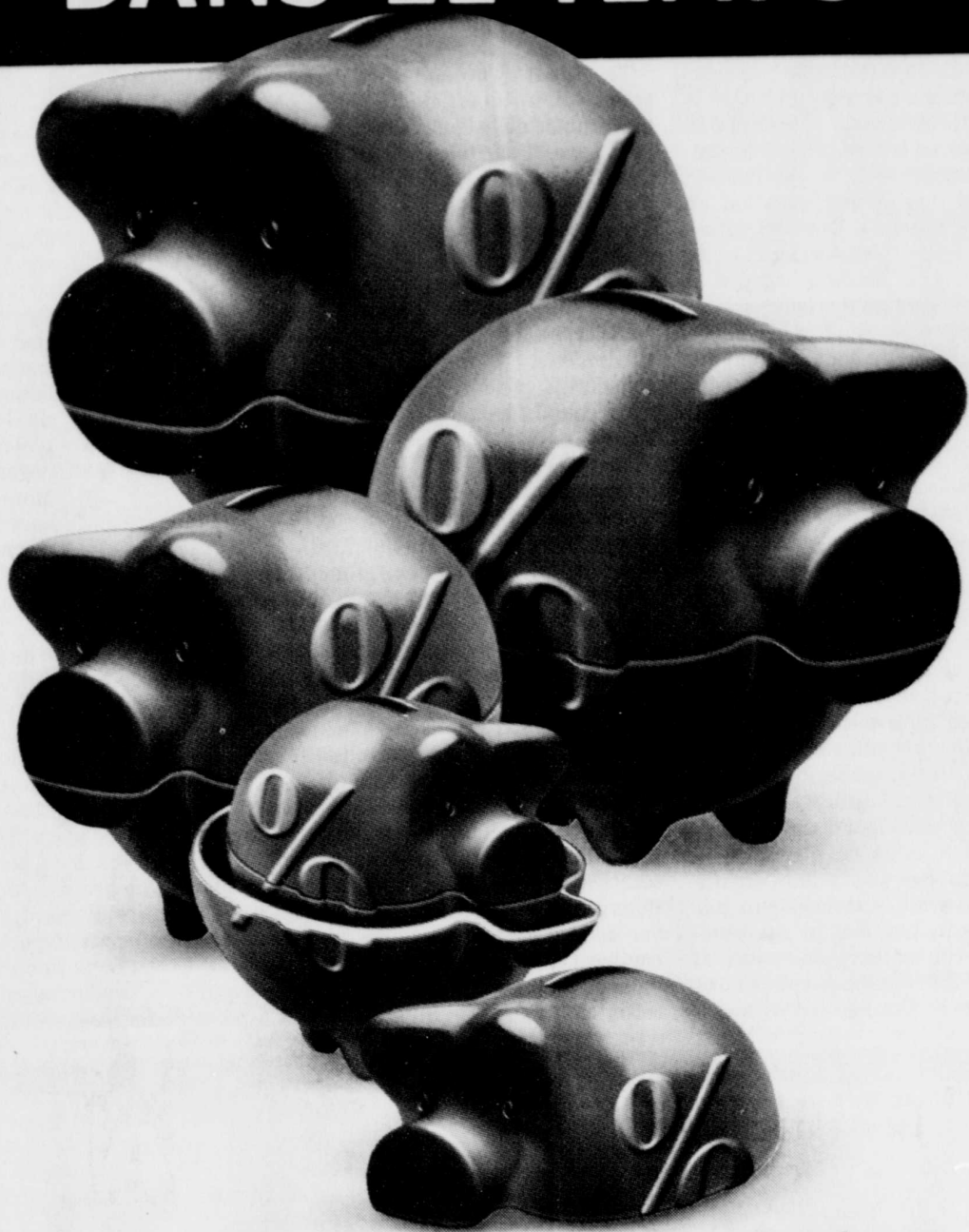
ESSAI DE
30 jours
SANS OBLIGATION



STAR CHOICE
NOTRE TÉLÉ, C'EST D'ABORD LA VÔTRE.
1 888 554-STAR www.starchoice.com

Cette offre s'adresse aux nouveaux clients seulement et prend fin à minuit le 31 décembre 1999. Lente d'une seule offre par client. La Star Choice 199\$ pour le 2^e récepteur s'applique uniquement s'il est acheté au même temps que le premier. Le crédit de programmation sera porté au compte du client au moment de l'activation de son système. Certaines restrictions peuvent s'appliquer, vérifiez avec votre détaillant ou appelez Star Choice au 1 888 554-STAR. *S'applique aux seuls achats au détail en vigueur actuellement. L'installation d'un système standard et au premier mois de programmation (jusqu'à concurrence de 59,99 \$). Star Choice® Le logo Star Choice ainsi que tout autre logo ou concept graphique sont des marques de propriété de Star Choice Communications, Inc. et de Star Choice Television Network Incorporated.

INVESTISSEZ DANS LE TEMPS



LES OBLIGATIONS À TERME DU QUÉBEC À TAUX PROGRESSIF

**NOUVEAUX
TAUX!**

5,85%
la première année avec
le boni REER de 1%!

Le rendement et la sécurité réunis!

- Taux d'intérêt concurrentiels progressifs et garantis pendant dix ans.
- Encaissables chaque année, sans pénalité, à leur date anniversaire.
- Garanties sans limites par le gouvernement du Québec.

Profitez du boni d'intérêt de 1% offert la première année sur vos obligations en les plaçant dans un des régimes ou fonds enregistrés de retraite du Québec (REER, FERR, CRI, FRV).

JUSQU'À
8%

1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année	9 ^e année	10 ^e année
4,85%	5,25%	5,50%	5,75%	6,00%	6,50%	6,75%	7,00%	7,50%	8,00%

C'est simple! Vous n'avez qu'à composer le 521-5229 pour la région de Québec ou le 1 800 463-5229 (sans frais) du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis d'octobre et de novembre, de 10 h à 16 h. Téléphonnez-nous dès aujourd'hui pour investir en toute sécurité.

1 800 463-5229

PLACEMENTS
QUÉBEC

NOTRE
INTÉRÊT
À TOUS

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec

Le ministre des Finances peut modifier les taux qui seront offerts sur les prochaines émissions.



AFFAIRE MILGAARD Trois femmes accusent Fisher de les avoir violées

YORKTON, Sask. (PC) — Trois femmes sont venues témoigner, hier, au procès de Larry Fisher, pour dire à tour de rôle qu'elles avaient été violées, à la pointe d'un couteau, par celui qui est accusé d'avoir violé et tué Gail Miller, il y a 30 ans.

Les crimes auraient été commis, séparément, à la même époque où Gail Miller a été retrouvée morte.

Les victimes, dont on ne peut dévoiler l'identité, ont raconté un scénario semblable: elles marchaient dans la rue quand elles ont été agrippées par un homme armé d'un couteau, qui les a menées vers une ruelle pour les violer. Deux d'entre elles ont été violées à Saskatoon, forcées de se déshabiller avant d'être violées par terre, étendues sur leur manteau. L'autre a été agressée entre deux maisons, à Winnipeg. Fisher, maintenant âgé de 50 ans, a été reconnu coupable des trois viols en 1971.

David Milgaard avait été reconnu coupable du meurtre de Gail Miller, pour lequel il a passé 23 ans derrière les barreaux, avant d'être innocenté grâce à un échantillon d'ADN prouvant qu'il n'avait rien à voir avec cette sordide histoire. Le sperme trouvé sur

la victime n'était pas le sien. Fisher a été accusé pour le meurtre de Gail Miller, peu après la libération de Milgaard, qui a reçu 10 millions \$ du gouvernement de la Saskatchewan en guise de compensation pour cette erreur judiciaire.

En janvier 1969, à Saskatoon, Gail Miller a été retrouvée morte dans une ruelle, son corps transpercé de deux douzaines de coups de couteau. Elle aurait été violée sur son manteau étendu par terre.

Toutes les victimes ont été violées sur leur manteau étendu à même le sol

La première femme à se présenter à la barre des témoins, hier, a raconté en pleurant qu'elle marchait dans la rue, vers 19h, le 13 novembre 1968, quand un homme l'a accostée. « Il a mis sa main gauche sur ma bouche; dans sa droite, il avait un couteau. Il m'a amenée dans une ruelle et m'a dit de ne pas crier, si je ne voulais pas qu'il me tranche la gorge. »

La victime n'avait que 17 ans à l'époque. Elle a expliqué que l'homme en question lui avait par la suite ordonné de se déshabiller et de s'étendre sur son manteau, posé par terre, avant de la violer. « Cela m'a paru une éternité », a-t-elle raconté, hier, 30 ans après les événements.

Polonais accusés de trafic d'enfants vers le Canada

VARSOVIE (AFP) — Un tribunal de Varsovie a tenu hier la première audience en appel du procès de cinq Polonais accusés de trafic d'une trentaine d'enfants vers le Canada dans les années 1990-1993.

HUIS CLOS

Un premier jugement avait acquitté ces cinq personnes, trois hommes et deux femmes, dans un jugement rendu en 1995, estimant que le préjudice sur les enfants n'avait pas été établi. Le tribunal a décidé, pour tenir compte des

intérêts des enfants et des familles adoptives, de tenir le procès à huis clos.

Une trentaine d'enfants polonais ont été « vendus » à des familles canadiennes par un réseau de trafiquants de la région de Zamosc (sud-est de la Pologne). Les accusés agissaient pour le compte d'un avocat canadien d'origine polonaise, propriétaire d'une société d'adoption internationale qui, moyennant finances, proposait à des familles adoptives des enfants. L'avocat ne fait pas l'objet d'une procédure d'extradition, a décidé le tribunal.

Important rappel de Bell Canada à ses clients d'affaires concernant l'an 2000

Bell Canada tient à rappeler à ses clients d'affaires qui n'ont pas encore vérifié la conformité à l'an 2000 de leur équipement de télécommunications d'affaires, de le faire aussitôt que possible. Pour obtenir de l'information sur la conformité à l'an 2000 des systèmes de télécommunications d'affaires ou tout autre produit acheté ou loué de Bell Canada, nous vous invitons à:

- visiter notre site Web à l'adresse: www.bell.ca/an2000
- appeler votre chargé de compte, ou
- appeler notre Centre d'information sur l'an 2000 au 1 877 678-1266 du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.



LE PLUS D'ENVOLÉES VERS L'ABITIBI. VOILÀ POURQUOI.



Découvrez comme il est pratique de se rendre à Val-d'Or et Rouyn-Noranda sur les ailes d'Air Nova/Air Alliance. En plus d'offrir plus de vols que tout autre transporteur, nous assurons le seul service sans escale vers ces deux destinations. Pour une journée d'affaires complète. Ou pour les retrouvailles. On se comprend.

airNova
airAlliance

Vers Rouyn-Noranda : 6 h 30 (sans escale) 8 h 30 via Montréal 13 h via Montréal 15 h 30 17 h via Montréal 18 h via Montréal
Vers Val-d'Or : 6 h 30 8 h 30 via Montréal 13 h via Montréal 15 h 30 (sans escale) 16 h 17 h via Montréal

Témoignage peu relevé

Le «sergent Pepper» comparait à l'enquête sur l'APEC

■ VANCOUVER (PC) — L'agent de la Gendarmerie royale du Canada surnommé le «sergent Pepper» par des manifestants anti-APEC a affirmé hier qu'il n'avait eu d'autre choix que de pulvériser du poivre de Cayenne sur un groupe qui bloquait le passage que les leaders participant au Sommet de l'APEC devaient emprunter quelques instants plus tard.



Hugh Stewart

Mais le sergent-chef Hugh Stewart a admis qu'il avait donné moins de 10 secondes aux protestataires pour obéir à son ordre de quitter les lieux, avant que lui-même et d'autres agents ne commencent à les asperger de cuisants jets de poivre.

Il a admis qu'un tel délai, normalement, n'est pas suffisant. «Mais les gens que je voyais devant moi prenaient des mesures pour se défendre contre la pulvérisation», a déclaré le témoin à l'enquête de la Commission des plaintes du public contre la GRC.

Il a dit avoir vu trois personnes se prendre par les bras et s'apprêter à

s'asseoir sur la rue tandis que d'autres commençaient à se couvrir le visage d'une façon qu'il a interprétée comme visant à contrer le poivre de Cayenne.

C'était la première journée d'un témoignage qui devrait durer plusieurs jours, devant la commission qui enquête sur une quarantaine de plaintes concernant l'attitude de la GRC face aux manifestants, pendant le Sommet de l'APEC de 1997, à Vancouver.

Mais l'apparition, vivement attendue, du sergent Stewart n'a jusqu'à présent pas permis d'éclaircir la principale allégation des protestataires, soit que le premier ministre Jean Chrétien et ses adjoints ont fait pression sur la police pour que celle-ci réprime les manifestants. Ils soutiennent que M. Chrétien souhaitait que les manifestants soient tenus à l'écart des lieux du Sommet, de façon à éviter tout embarras à des lea-

ders autoritaires, comme le président indonésien de l'époque, Suharto.

Le sergent Stewart a déclaré, au cours de son témoignage, qu'une heure avant les affrontements du 25 novembre, il participait à une réunion sur la sécurité avec de hauts gradés de la GRC, à laquelle assistait également Jean Carle, alors représentant du bureau du premier ministre Jean Chrétien. Mais M. Stewart a déclaré que M. Carle n'était pas intervenu au cours de la réunion.

Le sergent Stewart est devenu une figure publique quand des images ont été diffusées le montrant aspergeant de poivre de Cayenne des manifestants et un camé-

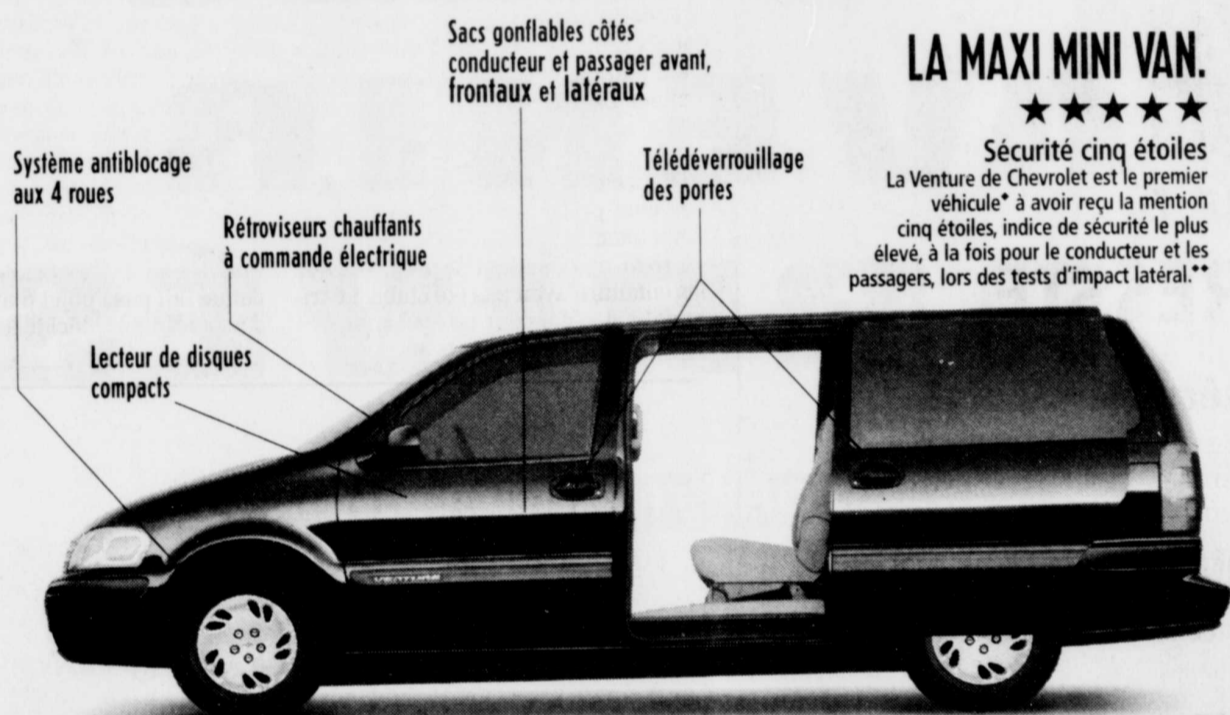
raman quelques secondes après avoir ordonné aux personnes présentes de partir. Les protestataires tentaient de bloquer l'accès à la seule voie de sortie pour les 18 leaders de l'APEC.

Son apparition n'a pas permis d'éclaircir l'allégation de pressions du PM sur la police

Chrétien immuable

Jean Chrétien a répété hier qu'il n'a jamais fait pression sur la GRC pour réprimer les manifestants au sommet de l'APEC en 1997. «Je n'ai jamais parlé de sécurité avec qui que ce soit de la GRC. C'est aussi simple que ça», a-t-il affirmé. De toute façon, soutient-il, il n'avait pas le temps de s'occuper de sécurité avant le sommet de l'APEC. «J'avais d'autres problèmes en tête que la sécurité. La GRC a été impliquée dans la sécurité depuis des générations et je m'inquiète jamais de leur capacité à faire leur travail.» Aussi, il n'est pas question qu'il change d'idée et qu'il aille témoigner devant la commission des plaintes de la GRC, qui tient actuellement des audiences à Vancouver. «L'enquête est sous la responsabilité d'un juge qui fait son travail. Et je les laisse faire leur travail», a-t-il dit. Son cabinet aurait pleinement collaboré avec la commission des plaintes et il ne se sent pas le besoin d'en ajouter davantage. Il a rappelé que son chef de cabinet Jean Pelletier y avait témoigné et tous les documents pertinents à l'affaire avaient été fournis. La semaine dernière, des quotidiens ont rapporté le contenu de conversations entre officiers de la GRC, avant le sommet de 1997, qui impliquent directement Jean Chrétien. Selon la teneur des conversations, il serait intervenu personnellement pour s'assurer que les manifestants soient chassés du site du sommet. (PC)

Venture 2000. Maxi flexibilité.



Système antiblocage aux 4 roues

Rétroviseurs chauffants à commande électrique

Lecteur de disques compacts

Sacs gonflables côtés conducteur et passager avant, frontaux et latéraux

Téléverrouillage des portes

LA MAXI MINI VAN.

★★★★★

Sécurité cinq étoiles
La Venture de Chevrolet est le premier véhicule* à avoir reçu la mention cinq étoiles, indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers, lors des tests d'impact latéral.**

Mini prix.

268\$ /mois*
location 36 mois
Transport et préparation inclus

ou
3,9%
à l'achat**

Comptant	Mensualité
0\$	408\$
2 359\$	338\$
4 724\$	268\$

- 2 portes latérales coulissantes
- Moteur V6 de 3,4L de 185 HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Système antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager avant, frontaux et latéraux
- Climatiseur
- Verrouillage des portes à commande électrique

- Vitres teintées à commande électrique
- Rétroviseurs chauffants à commande électrique
- Téléverrouillage des portes
- Régulateur de vitesse
- Lecteur de disques compacts
- Sièges pour 7 passagers
- Volant inclinable

GM L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Venture (empattement court) neuves 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Modèle illustré (empattement allongé) à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 475\$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. ** Taux de financement à l'achat de 3,9% jusqu'à 48 mois. *** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. *Catégorie voiture ou camion. **Tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.U. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com

CHEVROLET
Oldsmobile



Venture. La Maxi Mini Van.

Élégance et confort



ROHDE

Depuis 30 ans
HOMMES • FEMMES • ENFANTS

Jolan

chausurier-conseil

Pour dames, pointures 5 1/2 à 10 1/2

PLACE LAURIER
Sainte-Foy
651-7418

PLACE FLEUR DE LYS
Québec
525-6755

SYSTÈME D'ALARME GRATUIT*

VALIDE POUR 10 JOURS SEULEMENT
OU AUX 500 PREMIERS CLIENTS

IL Y A DES LIMITES!

De la visite, c'est pas toujours comique

C'est pourquoi Astronicor vous offre un système de sécurité résidentiel, installation incluse

GRATUIT

L'ensemble comprend:

- 1 panneau de contrôle 8 zones
- 1 clavier numérique
- 1 infrarouge haute technologie
- 2 contacts de porte
- 1 batterie 7 a/h, 12 volts
- 1 transformateur
- 1 CA38A avec cordon
- 1 sirène 15 watts
- 8 autocollants
- 1 installation
- 1 reliement 16,95 par mois

Jusqu'à 38% de rabais sur prime d'assurance résidentielle

Garantie pièces service inclus



Astronicor
Division Sécurité Châteaufort

(418) 687-3929 ou 1 888 687-3929

* Certaines conditions s'appliquent

OTTAWA ET LES PROVINCES

Des investissements s'imposent dans les programmes sociaux

L'ex-éditorialiste Claude Ryan fait la leçon aux politiciens

JULES RICHER
Presse canadienne

■ OTTAWA — Pour que la société soit plus humaine et plus juste au début du nouveau millénaire, il faudra que les gouvernements cessent d'examiner uniquement leurs interventions à partir des impacts budgétaires, soutient Claude Ryan.

L'ancien éditorialiste et politicien, qui prenait la parole hier lors d'un colloque de l'Association parlementaire Canada-Europe, juge que les projets de loi déposés devant les parlements devraient être « aussi examinés sous l'angle de leurs implications sociales, en particulier sous l'angle de leur impact possible sur l'aggravation ou la diminution de la pauvreté ».

Un travail nécessaire a été accompli pendant les dernières années afin d'évaluer les impacts budgétaires des politiques sociales, reconnaît M. Ryan. Toutefois, entre-temps, la pauvreté a progressé.

« La "nouvelle économie" a engendré une aggravation de la pauvreté, af-

firme-t-il. Dans les pays comme le Canada et les États-Unis, il y a aujourd'hui une plus grande proportion de personnes pauvres qu'il y a 10 ou 15 ans. »

Au Québec seulement, on dénombre maintenant un million de pauvres, soit une personne sur sept.

M. Ryan propose aux gouvernements une série d'approches pour réduire les inégalités sociales. En matière d'emploi, il constate que « le temps où les gouvernements pouvaient verser des allocations substantielles aux personnes sans travail sans se soucier de leur réinsertion en emploi, est désormais révolu ».

Cependant, il note que le « work-

fare », malgré ses mérites, n'a pas fait ses preuves en matière d'intégration au marché du travail.

Faute de ressources suffisantes, le programme n'a pas atteint ses objectifs au Québec et ailleurs. Si les gouvernements souhaitent emprunter cette voie, il faudra qu'ils y consacrent les efforts nécessaires, juge-t-il.

Au chapitre de l'aide à la famille, M. Ryan affirme que les ménages à revenus moyens sont les grands perdants des changements apportés dans le passé récent. La réforme des allocations familiales a été réalisée avec des politiques à courte vue.

Les familles à faibles revenus ont, certes, maintenant accès à de meilleurs programmes. « Excellentes en soi, ces mesures ont toutefois été financées, dans le cas du Québec, à l'aide de ponctions effectuées dans les montants naguère versés aux familles à revenus moyens », explique M. Ryan.

En éducation, l'ancien éditorialiste soutient également que les gouvernements se doivent d'ajouter des ressources dans le système actuel. La société évolue et il faut que le système scolaire s'y adapte, mais pas au détriment des parents.

M. Ryan s'élève contre la tendance à imposer aux parents des frais pour des services comme le transport, la garde des enfants en dehors des heures de classe et les activités récréatives. « À moins qu'elle soit contenue dans de justes limites, cette tendance pourrait sérieusement compromettre l'objectif de l'égalité des chances », dit-il.

En raison des bouleversements qu'a connus la structure familiale, l'école devra également « se préoccuper non seulement de la scolarisation mais aussi de la formation humaine de l'élève ». Là aussi, les gouvernements devront dénouer les cordons de la bourse, fait-il valoir.

Les familles moyennes sont les grands perdants

EN BREF

GATINEAU

Yvon Picotte devient lobbyiste

La Ville de Gatineau, dans l'Outaouais, a embauché l'ex-ministre libéral Yvon Picotte comme lobbyiste, pour défendre ses intérêts auprès du gouvernement du Québec. La décision a été prise il y a quelques mois, mais elle n'avait pas fait l'objet d'une annonce officielle. M. Picotte fut député et ministre libéral de la région de la Mauricie, entre 1973 et 1994. Durant le deuxième mandat de Robert Bourassa, il fut ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, de l'Agriculture et de l'Alimentation ainsi que des Régions et des Affaires municipales. Il ne s'est pas porté candidat aux élections de 1994. M. Picotte a déclaré qu'il travaillait pour le compte du Comité de développement économique de la Ville de Gatineau. Son entreprise, Groupe Conseil Yvon Picotte inc., offre des conseils aux municipalités et aux entreprises sur la marche à suivre pour présenter des projets aux gouvernements et aux grandes entreprises. « J'ai été approché par le Comité de développement économique et ça m'a intéressé. Je ne travaille que pour la Ville, pas pour ses voisines, afin de ne pas me trouver en situation où deux municipalités se font concurrence sur un même dossier », a-t-il indiqué. (PC)

Vachon Subaru

1093, boul. Vachon Nord
Sainte-Marie de Beauce
387-7510

Acadia Subaru

Boul. de la Capitale
(sortie Pierre-Bertrand), Québec
681-6000

Lévis Subaru

4980, boul. de la Rive-Sud
Lévis
833-1960

Option Subaru

2505, boul. Henri-Bourassa
Québec
648-9518

LES MODÈLES DE L'AVENIR SONT ARRIVÉS

LEGACY



LA PERFORMANCE CONFORTABLE.

FORESTER



LA GRANDE SÉCURITAIRE DU NOUVEAU MILLÉNAIRE.

OUTBACK

LA SOUPLESSE D'UNE ROUTIÈRE.
LA ROBUSTESSE D'UNE SPORTIVE UTILITAIRE.

IMPREZA



GAGNANTE EN RALLYE, REMARQUABLE À L'ÉPICERIE.

PASSEZ VOIR LES NOUVEAUX
MODÈLES 2000 CHEZ VOTRE
CONCESSIONNAIRE SUBARU.

 **SUBARU**
L'atTraction intégrale^{MD}